

**24-A-0531**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE  
POUR LA SECURITE DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTEMES DE TRANSPORT**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant de Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille à la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport

**ARRÊTE**

**Article 1.** M. Sébastien LEPRETRE, Vice-président, est désigné en tant que représentant titulaire de Monsieur le Président de la Métropole européenne de Lille à la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport

**Article 2.** M. Christian MATHON, Vice-président, est désigné en tant que représentant suppléant à la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et des systèmes de transport

**Arrêté  
Du Président**



**Article 3.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 4.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0532**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) -  
OCTOBRE 2024**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0117 du 11 mars 2024 portant composition de la commission administrative paritaire ;

Considérant qu'il convient de procéder à des modifications au sein du collège des représentants du personnel, suite au décès de Mme Solveig GOSTIAU (Autonomes) ;

**ARRÊTE**

**Article 1.** L'arrêté n° 24-A-0117 du 11 mars 2024 susvisé est abrogé.

**Article 2.** La liste des membres des commissions administratives paritaires en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit :

24-A-0532



## Arrêté Du Président

- M. Karim LOUZANI
- Mme Catherine LEFEBVRE
- M. Christian MATHON
- M. Olivier TURPIN
- M. Henri LENFANT
- M. Nicolas DETERPIGNY
- M. Jean Philippe ANDRIES
- M. Sébastien BROGNIART
- M. Jean Louis BUISSE
- M. Jean Claude MENAULT
- Mme Anissa BADERI
- M. Martin DAVID-BROCHEN
- M. Julien PILETTE
- Mme Magali GLADYSZ-SEBILLE
- M. Ali DOUFFI
- M. Jacques PASTOUR
- Mme Marie-Pierre JANSSENS
- Mme Rosemonde DOIGNIES
- Mme Hélène ROUSSEL

**Article 3.** Parmi la liste des membres des commissions administratives paritaires, M. Christian MATHON, Vice-président, est désigné comme représentant de M. Damien CASTELAIN pour assurer la présidence des commissions administratives paritaires ;

**Article 4.** La liste des membres des commissions administratives paritaires en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit :

### CAP Catégorie A

#### Titulaires

- Mélanie LOTTE (CGT)
- Julie GAYRAUD - VAISSIERES (CGT)
- Stéphanie BECUWE (FO)
- Alain DURIEZ (FO)
- Ghislain BECQUET (Autonomes)
- Virginie TCHOFFO (FSU)
- Agnès FISZER (FSU)

#### Suppléants

- André BOGAERT (CGT)
- Frédéric PARISOT (CGT)

24-A-0532



## Arrêté Du Président

- Romain AUDOUX (FO)
- Michel RUFFIN (FO)
- Samy ABDELAZIZ (Autonomes)
- Henri VYGEN (FSU)
- Hélène BETEMS (FSU)

### **CAP Catégorie B**

#### Titulaires

- Éric BRACCIA (CGT)
- Corinne HORBANT (CGT)
- Fatima ABDELLAOUI (Sans étiquette)
- Jean LEMAIRE (FO)
- Vincent BASILE (Autonomes)
- Philippe KUPPENS (FSU)

#### Suppléants

- Philippe GEVAERT (CGT)
- Marie-José HUMEZ (CGT)
- Kévin CORNU (CGT)
- Françoise LEURS (FO)
- David DEBUCQUET (Autonomes)
- Marie-Pierre BOIREAU (FSU)

### **CAP Catégorie C**

#### Titulaires

- Éric LAINE (CGT)
- Céline VANDENBERGHE (CGT)
- Kemokho SYLLA (CGT)
- Carole LEBBRECHT (CGT)
- Christine NOULLET (FO)
- Thierry DELEFOSSE (Autonomes)
- Françoise DUPIRE (Autonomes)
- Valérie PETIT (FSU)

#### Suppléants

- Régis VANDENBOSSCHE (CGT)
- Audrey BOULONNE (CGT)
- Marie-Joelle DALLEAU (CGT)
- Jean-Baptiste CALLENS (CGT)
- Séverine BERNARD (FO)
- Yann DELEBARRE (Autonomes)
- Catherine DEMARE (Autonomes)



**Arrêté**  
**Du Président**

- Alexandre TORNU (FSU)

**Article 5.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 6.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0533**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL - AJUSTEMENTS DE LA COMPOSITION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu la loi °2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique;

Vu le décret °2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics;

Vu la délibération n°22-C-0118 du conseil métropolitain en date du 29 avril 2022 portant détermination du nombre de représentants du personnel de l'établissement et maintien du paritarisme au sein du comité social territorial;

Vu l'arrêté n°24-A-0463 du 6 septembre 2024, portant composition du Comité Social Territorial;

Considérant qu'il convient de procéder à des modifications au sein du collège des représentants du personnel;

Considérant la fin de mandat de M. Thierry DUEL (CGT) comme représentant suppléant du personnel au sein du comité social territorial;

Considérant la démission de M. Jean-Philippe GODON (FO) comme représentant suppléant du personnel au sein du comité social territorial;

Considérant qu'il convient de pourvoir les sièges vacants

24-A-0533



## Arrêté Du Président

### ARRÊTE

**Article 1.** L'arrêté n°24-A-0463 du 6 septembre 2024 susvisé est abrogé

**Article 2.** La liste des membres du comité social territorial en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit:

Titulaires	Suppléants
M. Nicolas DETERPIGNY	M. Michel COLIN
M. André-Luc DUBOIS	Mme Sylvie MAZZOLINI
M. Christian MATHON	M. Alexis HOUSET
M. Thierry ROLLAND	M. Alain CAMBIEN
Mme Catherine LEFEBVRE	M. André PAU
M. Alain PLUSS	M. Sébastien BROGNIART
M. Jean-Claude MENAULT	Mme Dominique PIERRE-RENARD
M. Martin DAVID-BROCHEN	Mme Anne GOFFARD
Mme Marie TONNERRE-DESMET	M. Frédéric MINARD
Mme Ingrid BRULANT-FORTIN	Siège non pourvu
M. Ghislain PLANCKE	Mme Stéphanie DUCRET

**Article 3.** Parmi la liste de membres titulaires du comité social territorial, M. Christian MATHON, Vice-président, est désigné représentant de M. Damien CASTHELAIN pour assurer la présidence du comité

**Article 4.** En cas d'empêchement du président de l'instance, la suppléance est assurée par l'un des membres du collège des représentants de l'établissement, désigné par M. Christian MATHON.

24-A-0533



## Arrêté Du Président

**Article 5.** La liste des membres du comité social territorial en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit:

Titulaires	Suppléants
M. Frédéric PARISOT (CGT)	M. Eric BRACCIA (CGT)
Mme Julie GAYRAUD-VAISSIERES (CGT)	Mme Camille LONGUEVAL (CGT)
M. Vincent MACE (CGT)	M. Martin PASERO (CGT)
	Mme Stéphanie GADAUT (CGT)
M. Romain AUDOUX (FO)	Mme Christine NOULLET (FO)
M. Emmanuel BUGNER (FO)	M. Nicolas CAMBIER (FO)
M. Romuald MENEGATTI (FSU)	M. François DUVERNAY (FSU)
Mme Fanny SENECHAL (FSU)	Mme Agnès FISZER (FSU)
M. David DEBUQUET (Autonomes)	M. Olivier BECQUAERT (Autonomes)
Mme Laëtitia LEPAGE (Autonomes)	Mme Vanessa SERRURIER (Autonomes)
M. Christian FRELING (CFDT)	Mme Dorothée HAILLET (CFDT)
Mme Fatima ABDELLAOUI (Sans étiquette)	



**Arrêté**  
**Du Président**

**Article 6.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 7.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0534**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE - REPRESENTATION AU CONSEIL  
D'EXPERTISE DE SOURCEO**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu les statuts de la Régie SOURCEO ;

Considérant la représentation de la MEL au sein du comité d'expertise de la Régie SOURCEO ;

Considérant l'article 7 des statuts de la Régie SOURCEO définissant le rôle du comité d'expertise dans le suivi du contrat d'objectifs et de performance conclu avec la Métropole Européenne de Lille ;

Considérant que M. Alain BERNARD représentait le Président de la Métropole Européenne de Lille au sein du comité d'expertise pour convoquait les membres et en dirigeait les travaux ;

Considérant le décès de M. Alain BERNARD le 14 juillet 2024 ;



**Arrêté**  
**Du Président**

**ARRÊTE**

**Article 1.** M. Michel COLIN, représente le Président de la Métropole Européenne de Lille au sein du comité d'expertise de la Régie SOURCEO ;

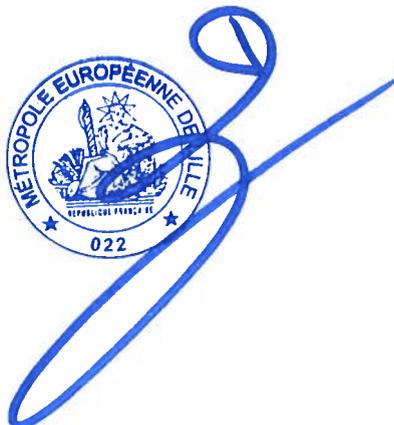
**Article 2.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 3.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0536**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**REPRESENTATION DU PRÉSIDENT DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE  
AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA  
MEL**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu la délibération n° 24-C-0321 du 18 octobre 2024 de création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Office de tourisme de la MEL;

Vu la délibération n° 24-C-0307 du 18 octobre 2024 d'ajustement des désignations de représentants au sein d'organismes extérieurs;

Considérant que, selon la convention constitutive du GIP Office de Tourisme de la MEL, le Président de la Métropole Européenne de Lille est membre de droit de l'Assemblée générale;

**ARRÊTE**

**Article 1.** M. Michel DELEPAUL, Vice-Président à la Culture et au Tourisme, est désigné pour représenter M. le Président de la Métropole Européenne de Lille à l'Assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Office de tourisme de la MEL;



**Arrêté**  
**Du Président**

**Article 2.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 3.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0541**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL - FORMATION SPECIALISEE - AJUSTEMENTS DE LA  
COMPOSITION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le code la fonction publique;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique;

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics;

Vu la délibération n°2022-C-0118 du conseil en date du 29 avril 2022 portant détermination du nombre de représentants du personnel de l'établissement et maintien du paritarisme au sein du comité social territorial;

Vu l'arrêté n°24-A-0464 du 6 septembre 2024 portant composition de la formation spécialisée du comité social territorial;

Considérant les démissions de M Thierry DUEL (CGT), de Mme Fabienne KOVALSKI (CGT) et de Mme Corine BLANCHARD (autonomes) comme représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social territorial; qu'il convient par conséquent de pourvoir les sièges vacants;

**ARRÊTE**

24-A-0541

## Arrêté Du Président



**Article 1.** L'arrêté n°24-A-0464 du 6 septembre 2024 susvisé est abrogé ;

**Article 2.** La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants de l'établissement s'établit comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Nicolas DETERPIGNY	M. Michel COLIN
M. André-Luc DUBOIS	Mme Sylvie MAZZOLINI
M. Christian MATHON	M. Alexis HOUSET
M. Thierry ROLLAND	M. Alain CAMBIEN
Mme Catherine LEFEBVRE	M. André PAU
M. Alain PLUSS	M. Sébastien BROGNIART
M. Jean-Claude MENAULT	Mme Dominique PIERRE-RENARD
M. Martin DAVID-BROCHEN	Mme Anne GOFFARD
Mme Marie TONNERRE-DESMET	M. Frédéric MINARD
Mme Ingrid BRULANT FORTIN	Siège non pourvu
M. Ghislain PLANCKE	Mme Stéphanie DUCRET

**Article 3.** Parmi la liste de membres titulaires de la formation spécialisée du comité social territorial, M. Christian MATHON, vice-président, est désigné représentant de M. Damien CASTELAIN pour en assurer la présidence ;

**Article 4.** En cas d'empêchement du président de l'instance, la suppléance est assurée par l'un des membres du collège des représentants de l'établissement, désigné par M. Christian MATHON ;

**Article 5.** La liste des membres de la formation spécialisée du comité social territorial en qualité de représentants du personnel s'établit comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. Éric BRACCIA (CGT)	Mme Céline VANDENBERGHE (CGT)
Mme Julie GAYRAUD-VAISSIERES (CGT)	M. Paul MONDINO (CGT)
M. Frédéric PARISOT (CGT)	M. Régis VANDENBOSSCHE (CGT)
Mme Camille LONGUEVAL (CGT)	M. Mathieu ANDERNACK (CGT)
M. Nicolas CAMBIER (FO)	M. Romain AUDOUX (FO)
Mme Christine NOULLET (FO)	Mme Magali VANDENBERGHE HERLEM (FO)
M. François DUVERNAY (FSU)	M. David SPEYBROEK (FSU)
Mme Agnès FISZER (FSU)	Mme Sandrine MUSA (FSU)
M. Olivier BECQUAERT (Autonomes)	Mme Catherine DEMARE (Autonomes)



**Arrêté**  
**Du Président**

Mme Vanessa SERRURIER (Autonomes)	Mme Juliette LEFORT (Autonomes)
M. Christophe FRELING (CFDT)	Mme Dorothée HAILLET (CFDT)

**Article 6.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 7.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la Métropole  
européenne de Lille,

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0544**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**DELEGATION DE SIGNATURE**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par les arrêtés n°24-A-0431 du 2 septembre 2024 et n° 24-A-0462 du 12 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu les notes de service successives portant modifications de l'organigramme, nominations et intérim ;

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité des services publics de la Métropole européenne de Lille et la bonne administration de l'établissement, notamment par une répartition adaptée des actes à signer entre les responsables de services ;

**ARRÊTE**

**Article 1.** Les arrêtés n° 24-A-0331, n° 24-A-0431 et n° 24-A-0462 susvisés sont abrogés ;

**Article 2.** Délégation de signature des actes listés au présent article et à l'annexe n° 6 est accordée par ordre de priorité comme il suit :

**TITRE 1 : COMMANDE PUBLIQUE**

**Chapitre 1 : Passation des marchés et des concessions d'aménagement aux risques de la MEL**

24-A-0544



## Arrêté Du Président

**I. Aux Directeur généraux adjoints ainsi qu'à leurs adjoints respectifs listés à l'annexe n° 1 du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne dans les limites de ses domaines d'intervention, pour les documents et pièces ci-après :**

- Passation et exécution des marchés d'un montant initial inférieur à 90 000 € HT à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement et dès lors que les crédits sont prévus au budget.

En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation.

Les décisions relatives à la passation et l'exécution impliquent l'autorisation de prendre les actes d'exécution en application de ces contrats et de procéder à leur règlement.

- Signature de bons de commande d'un montant supérieur à 100 000 € HT et inférieur ou égal à 200 000 € HT.

**II. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :**

- Envoi de renseignements complémentaires à l'initiative de l'acheteur et réponses aux questions des opérateurs économiques ;
- Procès-verbal d'ouverture des plis (candidatures et offres) ;
- Convocation de la commission d'appel d'offres ou du jury après une première réunion sans quorum ;
- Demande de complément de pièces de candidature ;
- Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
- Communication des motifs de rejet des candidatures ;
- Invitation à soumissionner ou à participer au dialogue (procédure restreinte) ;
- Demande de précisions, clarifications, perfectionnements, compléments ou confirmations d'engagements sur la teneur des offres ;
- Tout échange avec les soumissionnaires dans le cadre de négociation ou d'un dialogue ;
- Demande de régularisation des offres irrégulières ;
- Demande des documents prévus à l'article R. 2144-4 du code la commande publique ;

24-A-0544



## Arrêté Du Président

- Information des candidats non retenus (stade des offres) ;
- Courrier de notification ;
- Transmission en préfecture ;
- Information du préfet de la date de notification du marché ;
- Certification du caractère exécutoire (certification de la date d'envoi en préfecture) ;
- Envoi de l'avis d'intention de conclure ;
- Envoi de l'avis d'attribution ;
- Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
- Information des candidats de la déclaration sans suite ;
- Communication des motifs de rejet des offres ;
- Tout document relatif aux demandes d'accès aux documents administratifs liés à la procédure de passation de ou aux pièces contractuelles ;
- Information des candidats non lauréats (concours) ;
- Information des lauréats non retenus (concours).

### Chapitre 2 : Exécution des marchés

#### I. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 2 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les reconductions et non-reconductions de marchés dont la signature a été autorisée par l'assemblée délibérante ;
- La fixation des révisions de prix dans les marchés prévoyant un taux de révision périodique ;
- L'envoi des avenants en préfecture ;
- Les courriers de notification des avenants ;
- Les courriers de notification des décisions de prolongations de délai ;
- La convocation de la CAO après une première réunion sans quorum ;
- Les modifications à caractère technique dans les marchés de prestations intellectuelles n'ayant pas d'incidence financière (articles 19 et 23 du CCAG PI 2009 et 2021).

#### II. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 3 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les certificats administratifs ;
- Les courriers de main-levée de caution et de garantie ;
- Les courriers de notification d'actes de sous-traitance ;
- Les courriers de notification de décomptes de pénalités ;

24-A-0544



## Arrêté Du Président

- La délivrance de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité en cas de cession ou de nantissement des créances résultant des marchés ;
- Tout document relatif aux demandes d'accès aux documents administratifs en matière d'exécution de marchés publics.

### III. Aux responsables de service listés à l'annexe n° 4 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 100 000 € HT ;
- Les ordres de service ;
- Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant ;
- Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés ;
- Le décompte des pénalités de retard ;
- Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'œuvre interne ;
- Les ouvertures et les fermetures des compteurs ;
- Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries ;
- Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves ;
- Les décomptes généraux des marchés de travaux.

### Chapitre 3 : Passation des concessions de services et de travaux et des concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire

#### I. Au responsable de service indiqué à l'annexe n° 5 du présent arrêté pour les documents et pièces ci-après :

- Envoi de l'avis d'appel à la concurrence ;
- Envoi de renseignements complémentaires à l'initiative de la MEL et réponses aux questions des opérateurs économiques ;
- Procès-verbal d'ouverture des plis (candidatures et offres) ;
- Demande de complément de pièces de candidature ;
- Envoi du dossier de consultation des entreprises ;
- Information des candidats non retenus (stade des candidatures) ;
- Communication des motifs de rejet des candidatures ;
- Tout document matérialisant la négociation ;
- Demande de précision sur la teneur des offres ;
- Courrier de notification ;
- Envoi de l'avis d'attribution ;

24-A-0544



## Arrêté Du Président

- Information des candidats de la déclaration d'infructuosité ;
  - Information des candidats de la déclaration sans suite ;
  - Information des candidats non lauréats (stade des offres) ;
  - Communication des motifs de rejet des offres ;
  - Envoi de l'avis d'intention de conclure ;
  - Registre de dépôts des plis ;
  - Convocation de la commission de concession de service (article L. 14101-3 du code général des collectivités territoriales) ou de la commission de concession d'aménagement (article R. 300-9 du code de l'urbanisme) après une première réunion sans quorum ;
  - Transmission en préfecture ;
  - Certification du caractère exécutoire (certification de la date d'envoi en préfecture) ;
  - Tout document relatif aux demandes d'accès aux demandes administratifs liés à la procédure de passation ou aux pièces contractuelles.
- II. Aux responsables des pôles "Réseaux, Services et Mobilité Transports", "Développement Territorial et Social" et "Développement Économique et Emploi" listés à l'annexe n° 5 bis du présent arrêté, dans la limite des attributions de leur direction, service ou unité fonctionnelle, pour les documents et pièces ci-après :
- Les procès-verbaux de remise de bien.

### TITRE 2 : ACTES D'ADMISTRATION GÉNÉRALE

- Aux responsables de services pour les actes et documents d'administration générale tels que repris à l'annexe n° 6 du présent arrêté ;
- Aux Chefs de service, Directeurs, Directeurs généraux adjoints et Directeur général des services, et leurs adjoints respectifs, pour les ordres de mission des agents relevant de leur autorité hiérarchique respective.

**Article 3.** En cas d'absence ou d'empêchement des responsables de service listés aux annexes n° 1 à 6, délégation de signature est accordée à Mmes et MM. les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, chacun en ce qui le concerne, au regard de leurs délégations de fonctions, pour la signature des actes visés à l'article 2 du présent arrêté ;

**Article 4.** En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM. les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués :



**Arrêté**  
**Du Président**

- Pour tout acte ou document relevant des attributions du Conseil délégués à M. le Président et ayant fait l'objet d'une délégation de signature aux membres de l'exécutif ;
- Pour tout acte et document relevant des pouvoirs propres de M. le Président et ayant fait l'objet d'une délégation de signature aux membres de l'exécutif ;

Et pour tout acte ou document dont la signature n'a pas été déléguée aux membres de l'exécutif et qui relève soit des pouvoirs propres de M. le Président soit des attributions du Conseil délégués à M. le Président ;

Délégation de signature des actes et documents afférents est accordée par ordre de priorité :

1. À Monsieur le Vice-président Christian MATHON ;
2. À Monsieur le Vice-président Michel COLIN ;
3. Aux Directeurs généraux adjoints des services, ainsi que leurs adjoints respectifs, chacun dans son domaine d'intervention tel que décrit à l'annexe n° 1 du présent arrêté et au regard de l'objet de l'acte ou document à signer ;
4. À Monsieur le Directeur général des services, Benjamin HUS.

**Article 5.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 6.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la  
Métropole européenne de Lille

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



## Annexe 1

Liste des Directeurs généraux adjoints ainsi que leurs adjoints, délégataires de signature des actes afférents au chapitre 1.1 du titre 1 de l'arrêté ainsi que des autres actes relatifs à leurs domaines d'intervention respectifs dans les conditions prévues par l'arrêté

DGA	Compétences
<b>Romain ROGUET</b> Projets transversaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration durable</li> <li>• MEL 2 – extension du siège</li> <li>• Office du tourisme métropolitain (OTM)</li> <li>• Tour de France 2025</li> </ul>
1. <b>Béatrice MARCHAL</b> 2. <b>Jean-Marie DROUX</b> Finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finances</li> <li>• Budget</li> <li>• Gestion de la dette</li> <li>• Stratégie des recettes</li> <li>• Contrôle financier et de gestion</li> <li>• Stade Pierre Mauroy (finances et contrat de partenariat hors événements)</li> <li>• Commission intercommunale des impôts directs (CIID)</li> <li>• Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT)</li> <li>• Europe et fonds européens, mécénats, parrainages</li> <li>• Contractualisation financière</li> <li>• Ingénierie financière de projets</li> </ul>
1. <b>Nadia BEN AYED</b> 2. <b>Isabelle PILON</b> Secrétariat Général et Administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires juridiques, assurances,</li> <li>• Autorisations du droit des sols</li> <li>• Procédures d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement</li> <li>• Commande publique</li> <li>• Archives et accès aux documents administratifs (PRADA)</li> <li>• Courrier</li> <li>• Patrimoine métropolitain</li> <li>• Sécurité</li> <li>• Systèmes d'information et de communication / Système d'information géographique</li> <li>• Mutualisation des achats</li> <li>• Stratégie des achats</li> <li>• Parc automobile</li> <li>• Imprimerie</li> <li>• Logistique</li> </ul>
1. <b>Pastèle SOLEILLE</b> 2. <b>Anne VIDREQUIN</b> Planification, aménagement et habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire (hors SCOT/PLU), urbanisme opérationnel</li> <li>• Espaces naturels, trame verte et trame bleue</li> <li>• Ville renouvelée (hors contrat unique)</li> <li>• Politique de la ville</li> <li>• Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens et dégradés (PMRQAD)</li> <li>• Sites et sols pollués en milieu urbain</li> <li>• Logement, habitat et hébergement d'urgence</li> <li>• Fonds de Solidarité Logement (FSL)</li> <li>• Gens du voyage</li> <li>• Stratégie et opérations foncières de la métropole</li> </ul>

DGA	Compétences
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat institutionnel en matière de politique foncière</li> <li>• Schéma de cohérence territoriale (SCOT)</li> <li>• Plan local d'urbanisme (PLU)</li> <li>• Agence d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)</li> <li>• Planification urbaine, programmation et stratégies territoriales</li> <li>• Plan local de l'habitat (PLH)</li> <li>• Assistance à maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Gardiennes de l'eau</li> </ul>
<p><b>1. Sybille THIRION</b>  <b>2. Charlotte PEYTAVIT</b>  Développement territorial et social</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès au droit</li> <li>• Agriculture, espace rural, alimentation</li> <li>• Citoyenneté</li> <li>• Culture</li> <li>• Tourisme et tourisme d'affaires</li> <li>• Grands événements culturels, sportifs</li> <li>• Sport</li> <li>• Stade Pierre Mauroy (événementiel)</li> <li>• Cimetière, crématoriums</li> <li>• Relations aux citoyens, accueil, standard,</li> <li>• Jeunesse et Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ)</li> <li>• Politiques temporelles</li> <li>• Espaces naturels métropolitains</li> <li>• Economie agricole – Secteur agro-alimentaire</li> <li>• Gouvernance territoriale : conseil des maires, conseil de développement, contrats de projets, animation et coordination du schéma de mutualisation</li> <li>• Eurométropole</li> <li>• Aire Métropolitaine</li> <li>• Schéma de coopération transfrontalière</li> <li>• Animation de la délégation permanente auprès des institutions européennes</li> </ul>
<p><b>1. Ludovic GROUSSET</b>  <b>2. Laurence RULLIER</b>  Développement économique et emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement économique</li> <li>• Attractivité et gouvernance économique</li> <li>• Emploi</li> <li>• Innovation, recherche, université et enseignement et supérieur</li> <li>• Veille économique internationale</li> <li>• Aménagement, gestion des parcs d'activités, foncier économique</li> <li>• Economie sociale et solidaire</li> <li>• Objets connectés et nouvelles technologies</li> <li>• Transports de marchandises (aspect économique)</li> <li>• Conseil des entrepreneurs</li> <li>• Relations internationales</li> <li>• Open data</li> </ul>

DGA	Compétences
<p><b>1. Isabelle ANDRIVON</b>  <b>2. Jean-Baptiste LASNE</b>  Réseaux, services, mobilité et transports</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Energie, réseaux d'énergie</li> <li>• Eau, assainissement, cours d'eau et canaux domaniaux</li> <li>• Service public de défense contre les incendies</li> <li>• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</li> <li>• Veille sanitaire et écologique</li> <li>• Veille hydraulique et métrologie</li> <li>• Espaces publics</li> <li>• Voirie et aménagements cyclables</li> <li>• Antennes et risques associés</li> <li>• Schéma d'aménagement numérique, réseaux et politique des fourreaux urbains</li> <li>• Signalisation</li> <li>• Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers</li> <li>• Transports publics</li> <li>• Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics</li> <li>• Accessibilité de la Métropole</li> <li>• Transports de marchandises (aspects déplacements)</li> <li>• Stratégie, plan de déplacement et modes doux</li> <li>• Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)</li> <li>• Stationnement et parkings</li> <li>• Développement durable et transition énergétique</li> <li>• Plan climat</li> <li>• Lutte contre les pollutions de l'air</li> <li>• Lutte contre les nuisances sonores</li> <li>• Cavités souterraines</li> </ul>
<p><b>1. Olivier DELSART</b>  <b>2. Laurence BOURGEOIS</b>  Ressources humaines, innovation et dialogues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et développement</li> <li>• Culture interne et managériale</li> <li>• Dialogue social</li> <li>• Responsabilité sociale de la MEL</li> <li>• Stratégie, organisation et modernisation des ressources humaines</li> <li>• Evaluation et contrôle RH</li> <li>• Pilotage et administration des ressources humaines (paie, carrière)</li> <li>• Protection sociale et retraite</li> <li>• Formation et documentation</li> <li>• Recrutement</li> <li>• Accompagnement et intégration professionnelle</li> <li>• Bien-être au travail et climat de travail</li> <li>• Action sociale</li> <li>• Conciergerie</li> <li>• Restaurant métropolitain</li> <li>• Diversité et égalité femmes hommes</li> <li>• Santé et sécurité au travail</li> </ul>
<p><b>1. Elodie DESRY</b>  <b>2. Marc-Antoine DOCHEZ</b>  SDIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma directeur des infrastructures de transports</li> <li>• Extramobile</li> </ul>

## Annexe 2

Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés  
et des actes listés aux chapitres 1.2 et 2.1 du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline RANSON</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline RANSON</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline RANSON</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>FINANCES</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline RANSON</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés – Support)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Gaëlle BOULOGNE</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Gaëlle BOULOGNE</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Gaëlle BOULOGNE</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP CP Territoires)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS</b>	Aménagement numérique	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Justine LEU</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>

	Déchets ménagers	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien DOCO</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
	Eau et assainissement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien DOCO</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
	Transitions énergie climat	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Justine LEU</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
	Espace public et voirie	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Justine LEU</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Marchés– Espace Public et Réseaux)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
	Mobilité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien DOCO</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
	Transports	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien DOCO</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>
<b>SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien DOCO</b> Responsable Unité Fonctionnelle (CSP Technique – Service urbains)</li> <li>2. <b>Christine LE ROY</b> Chef de service Marchés Publics (CSP Marchés)</li> <li>3. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique</li> </ol>

## Annexe 3

### Liste des délégués de signature des documents et pièces listés au chapitre 2.2 du titre 1 relatif à l'exécution des marchés publics

Pôle	Direction / service stratégique	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas TERNISIEN</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>SECRETARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas TERNISIEN</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas TERNISIEN</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>FINANCES</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas TERNISIEN</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marlène DAMIENS</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marlène DAMIENS</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> </ol>

Pôle	Direction / service stratégique	Déléataire(s) par ordre de priorité
		<p>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>
<b>PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT</b>		<p>1. <b>Marlène DAMIENS</b> Responsable Unité Fonctionnelle</p> <p>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</p> <p>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>
<b>RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS</b>	Déchets ménagers	<p>1. <b>Amokhrane GOUMIDI</b> Responsable Unité Fonctionnelle</p> <p>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</p> <p>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>
	Eau et assainissement (Services centraux)	<p>1. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</p> <p>2. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>3. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>
	Eau et assainissement (Services territorialisés)	<p>1. <b>Guillaume DUVAL</b> Responsable Unité Fonctionnelle</p> <p>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</p> <p>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>
	Transitions énergie et climat	<p>1. <b>Amokhrane GOUMIDI</b> Responsable Unité Fonctionnelle</p> <p>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</p> <p>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</p> <p>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</p>

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
	Espace public et voirie (Services centraux)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>2. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</li> <li>3. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
	Espace public et voirie (Services territorialisés)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Guillaume DUVAL</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
	Mobilité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Amokhrane GOUMIDI</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
	Transports	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Amokhrane GOUMIDI</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>
<b>SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</b>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Amokhrane GOUMIDI</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu’au 30 novembre 2024</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Chef de service par intérim – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>

## Annexe 4

### Liste des délégataires de signature en matière de passation des marchés et des actes listés au chapitre 2.3 du titre 1 de l'arrêté

		<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES</b>		
<b>DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE</b>		
	<b>Arnaud FICOT</b> Directeur	
Coordination des actes et instances de décision		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Arnaud FICOT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Aude MAQUET</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Statut de l'élu et coordination institutionnelle		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Arnaud FICOT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Christophe GRIFFON</b> Chef de service</li> <li>3. <b>Aude MAQUET</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<b>MISSION MÉDIATION, DÉONTOLOGIE, ÉTHIQUE</b>		
	<b>Mélanie LEGRAND</b> Référente déontologue – alerte et médiatrice – Chef de mission	
<b>PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES</b>		
Audit, évaluation, performance		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Caroline DESCAMPS</b> Directrice</li> <li>2. <b>Olivier DELSART</b> Directeur général adjoint</li> <li>3. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>
Dialogue social		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>2. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>
Médecine de prévention		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>2. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Contrôle et conformité RH	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>2. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
<b>DIRECTION RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Myriam LIMPENS</b> Directrice</li> <li>2. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
<b>DIRECTION CULTURE INTERNE ET MANAGÉRIALE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Directrice</li> <li>2. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> </ol>	
<b>DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li>2. <b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>4. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Recrutement		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laïla RAYA</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Bertrand DELANNOY</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Gestion individuelle de la paie et de la carrière		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Roger-Philippe CUPIT</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Abdelaziz BELASRI</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>DIRECTION VIE DE L'AGENT</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>2. <b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Olivier DELSART</b> DGAS</li> <li>4. <b>Laurence BOURGEOIS</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Correspondants RH		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Stéphane DHEE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>3. <b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Formation et documentation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Flavie HUGOT DE SAINT JEAN</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Laurence DEBUIGNE</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>4. <b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Action sociale, conciergerie et restaurant		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Corinne VIDONI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>3. <b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> </ol>

<b>PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION</b>	
<b>DIRECTION INGÉNIERIE JURIDIQUE ET ASSURANCES</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sandra RIVES</b> Directrice</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sergio AURAS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION DU NUMÉRIQUE</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Karim Bensaada</b> Directeur par intérim</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUE</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Eric BOURGOIS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Vincent PLACE</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>4. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION PATRIMOINE</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre CHARRAT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> DGAS</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>

<b>DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ</b>		
	<b>1. Salem AIT NACEUR</b> Directeur <b>2. Nadia BEN AYED</b> DGAS <b>3. Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS	
<b>PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>		
<b>DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>		
	<b>1. Laure FICOT</b> Directrice <b>2. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint <b>3. Sybille THIRION</b> DGAS <b>4. Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS	
Agriculture, biodiversité et alimentation		<b>1. Noluen GERMAIN</b> Chef de service <b>2. Laure FICOT</b> Directrice <b>3. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint
Espaces naturels		<b>1. Jean-François ANTOINE</b> Chef de service <b>2. Laure FICOT</b> Directrice <b>3. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint
Musée de Plein Air		<b>1. Elodie CORNAILLE</b> Chef de service <b>2. Simon VILLER</b> Chef de service adjoint <b>3. Laure FICOT</b> Directrice <b>4. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle		<b>1. Aurélie PAINDAVOINE</b> Chef de service <b>2. Marie-Hélène DELMOTTE</b> Chef de service adjointe <b>3. Laure FICOT</b> Directrice <b>4. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint
Prés du Hem		<b>1. Jean LEMAIRE</b> Chef de Service <b>2. Jocelyn LECLERCQ</b> Chef de service adjoint <b>3. Laure FICOT</b> Directrice <b>4. Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint

Ressources, animation et valorisation		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Anne-Michèle HUYGHE</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li><b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li><b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> <li><b>Sybille THIRION</b> DGAS</li> <li><b>Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Crématoriums		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Joëlle HARISTOY</b> Chef de service</li> <li><b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> </ol>
Relation avec les usagers		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Fabienne WARNAUT</b> Chef de service</li> <li><b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> </ol>
Jeunesse et Vie citoyenne		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Paul MONDINO</b> Chef de service</li> <li><b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> </ol>
<b>DIRECTION CULTURE ET TOURISME</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Cassandra DEWEINE</b> Directrice</li> <li><b>Sybille THIRION</b> DGAS</li> <li><b>Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Tourisme		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Jean DELOTTE</b> Chef de service</li> <li><b>Cassandra DEWEINE</b> Directrice</li> </ol>
Culture		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Crisalyne GALLET</b> Chef de service</li> <li><b>Cassandra DEWEINE</b> Directrice</li> </ol>
<b>DIRECTION SPORTS</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li><b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> <li><b>Sybille THIRION</b> DGAS</li> <li><b>Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Frédéric MAQUET</b> Chef de service</li> <li><b>Assia BECAR</b> Chef de service adjoint</li> <li><b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li><b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> </ol>

Politique sportive		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> <li>2. <b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> </ol>
Stadium		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Rémi VANHOUTTE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li>3. <b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION GOUVERNANCE ET DIALOGUE TERRITORIAUX</b>		
		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Natacha VIELLE</b> Directrice</li> <li>2. <b>Simon JODOGNE</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Sybille THIRION</b> DGAS</li> <li>4. <b>Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>		
<b>DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Alexandre LECLERCQ</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Aménagement et immobilier économiques		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sophie ENGRAND</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Alexandre LECLERCQ</b> Directeur</li> </ol>
Développement et transitions des entreprises		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Benjamin COUTEREEL</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Alexandre LECLERCQ</b> Directeur</li> </ol>
<b>DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Fabien HELLIER</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Attractivité et action internationale		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nathalie PRUVOST</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Fabien HELLIER</b> Directeur</li> </ol>
Innovation, recherche et digital		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Juliette DELCAMBRE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Fabien HELLIER</b> Directeur</li> </ol>

DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI		
		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>David VAILLANT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>
Emploi		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Mohamed LOUCIF</b> Chef de service</li> <li>2. <b>David VAILLANT</b> Directeur</li> </ol>
POLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT		
DIRECTION URBANISME, AMÉNAGEMENT ET VILLE		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Béatrice DELMAS</b> Directrice</li> <li>2. <b>Claire TAVE</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li>4. <b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Politique de la ville		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Annabelle LECOQC</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Véronique PINEL</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Claire TAVE</b> Directrice adjointe</li> <li>4. <b>Béatrice DELMAS</b> Directrice</li> </ol>
Aménagement		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Aurélié BOISSEAU</b> Chef de service par interim</li> <li>2. <b>Claire TAVE</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Béatrice DELMAS</b> Directrice</li> </ol>
DIRECTION HABITAT		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li>3. <b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Plan local de l'habitat		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Guillemette LESCURE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Karine LUZY</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>
Politique d'accueil des gens du voyage		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Eric MARIE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>

Habitat privé		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Elena ITURRA</b> Chef de service</li> <li><b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>
Solidarité et droit au logement		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Marjolaine BATY</b> Chef de service</li> <li><b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>
<b>DIRECTION STRATÉGIES ET OPÉRATIONS FONCIÈRES</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Nicolas BERNARD</b> Directeur</li> <li><b>Christine LAFEUILLE</b> Directrice Adjointe</li> <li><b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li><b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Action foncière		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Claudine CERF</b> Chef de service</li> <li><b>Nicolas BERNARD</b> Directeur</li> <li><b>Christine LAFEUILLE</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Stratégie, ressources et expertises		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Christine LAFEUILLE</b> Directrice adjointe</li> <li><b>Nicolas BERNARD</b> Directeur</li> </ol>
<b>DIRECTION ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRISE D'ŒUVRE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Mathieu MERLE</b> Directeur</li> <li><b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li><b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>	
Aménagement des territoires et architecture		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Bertrand COLLET</b> Chef de service</li> <li><b>Mathieu MERLE</b> Directeur</li> </ol>
Génie civil sols et environnement		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Marc DEJTER</b> Chef de service</li> <li><b>Mathieu MERLE</b> Directeur</li> </ol>
Voirie et réseaux divers		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Laurent VERBEKE</b> Chef de service</li> <li><b>Mathieu MERLE</b> Directeur</li> </ol>
Appui à la maîtrise d'ouvrage		<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Nil DUEZ</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li><b>Mathieu MERLE</b> Directeur</li> </ol>

DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Fanny ODEN</b> Directrice</li> <li>2. <b>Gilles HUCHETTE</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li>4. <b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>	
Planification urbaine		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien FOURNIER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Fanny ODEN</b> Directrice</li> <li>3. <b>Gilles HUCHETTE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Ingénierie de la programmation et des stratégies territoriales		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Alice DUPONT-PERRARD</b> Chef de service par intérim</li> <li>2. <b>Fanny ODEN</b> Directrice</li> <li>3. <b>Gilles HUCHETTE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS</b>		
<i>MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE</i>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</li> <li>2. <b>Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
<b>DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>2. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> <li>3. <b>Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</li> <li>4. <b>Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
Pilotage, prévention, prospective		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Aurélien BOULAIN</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Donatienne PIEVE</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
Gestion, contrôle, optimisation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Yasmina DELLI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Jérémie BOISSINOT</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
Proximité, accompagnement citoyens		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ghislain BECQUET</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Erika LAINE</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>DIRECTION TRANSITION, ÉNERGIE, CLIMAT</b>		
	<p><b>1. Ghislain FERRAN</b> Directeur</p> <p><b>2. Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</p> <p><b>3. Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</p>	
<b>DIRECTION MOBILITÉ</b>		
	<p><b>1. David HERQUELLE</b> Directeur</p> <p><b>2. Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</p> <p><b>3. Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</p>	
Études et plans de déplacements urbain		<p><b>1. Céline DEPIERRE</b> Chef de service</p> <p><b>2. David HERQUELLE</b> Directeur</p>
Politiques de déplacements		<p><b>1. Audrey MASQUELIN</b> Chef de service</p> <p><b>2. David HERQUELLE</b> Directeur</p>
<b>DIRECTION TRANSPORTS</b>		
	<p><b>1. Alain NOYELLE</b> Directeur</p> <p><b>2. Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</p> <p><b>3. Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</p> <p><b>4. Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</p>	
Évolution du métro		<p><b>1. Emmanuel COUTELIER</b> Chef de service</p> <p><b>2. Alain NOYELLE</b> Directeur</p> <p><b>3. Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</p>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Maintenance		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure DEJARDIN</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Alain NOYELLE</b> Directeur</li> <li>3. <b>Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Exploitation et sécurisation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Adrien BERTAUX</b> Chef de service par intérim</li> <li>2. <b>Betty DELABRE</b> Chef de service</li> <li>3. <b>Alain NOYELLE</b> Directeur</li> <li>4. <b>Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Évolution du réseau		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Mathieu DESMULLIEZ</b> Chef de service par intérim</li> <li>2. <b>Alain NOYELLE</b> Directeur</li> <li>3. <b>Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</li> </ol>

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ-TRANSPORTS</b>		
DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>2. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</li> <li>4. <b>Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Leïla DIOURI</b> Chef de service par intérim</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Daniel PYZAK</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Annabella TASSART</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Grand cycle de l'eau		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Florian BUSY</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Veille sanitaire écologique		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Emmanuel BUGNER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<p>Diagnosics, planification et performance des systèmes d'assainissement</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Frédéric DECOSTER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<p>Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jean-Michel MAILLET</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<p>Unité territoriale Lille-Seclin</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Frédéric CAURIER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<p>Unité territoriale Marcq en Barœul-La Bassée</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jean DEMSKI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<p>Unité territoriale Tourcoing-Armentières</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Fabrice DELANNOY</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li>3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>2. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Isabelle ANDRIVON</b> DGAS</li> <li>4. <b>Jean-Baptiste LASNE</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
Gestion du domaine public		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Gestion des équipements de la route et signalisation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Amerouch KHITER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Entretien et exploitation de la route		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marc VANNESTE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Rodrigue BOURNONVILLE</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marc COURBOT</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Alexandra BENEDETTI</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Maitrise d'ouvrage		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Frédéric FINET</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

	<p>Bon de commande supérieur à 50 000 € HT et inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 50 000 € HT</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Erwan ROUART</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Lille-Seclin		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien LEGILLON</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Claire BETHIER</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Marcq en Barœul – La Bassée		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sylvain JOAO</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Tourcoing- Armentières		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Guillaume PETYT</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 200 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p> <p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</b></p>	
<p><b>1. Elodie DESRY</b> DGAS</p> <p><b>2. Marc-Antoine DOCHEZ</b> Adjoint à la DGAS</p>	

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>PÔLE FINANCES</b>		
<i>MISSION STRATÉGIQUE CONTRÔLE DE GESTION</i>		
Contrôle de gestion		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Philippe JAMELOT</b> Chef de mission stratégique</li> <li>2. <b>Marjorie LORTHIOIR</b> Chef de mission stratégique adjointe</li> <li>3. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS</li> <li>4. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice par intérim</li> <li>2. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS</li> <li>3. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
Budget et programmation		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Guillaume FOQUE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Jérôme DUMORTIER</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice par intérim</li> </ol>
Observatoire fiscal et dotations		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marion CABELLIC</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Aurélié DUQUESNE</b> Chef de service adjointe</li> </ol>
Dette et garanties d'emprunts		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Murielle MAUPAS</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice par intérim</li> </ol>

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<b>DIRECTION GESTION FINANCIÈRE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice</li> <li>2. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS</li> <li>4. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	
Pilotage et contrôle interne		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Bruno PHILIPPE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Cédric DEJONGHE</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Réalisation financière		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Denise DUBOUT</b> Chef de service – jusqu'au 30 novembre 2024</li> <li>2. <b>Jean-Philippe GODON</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Expertises financières		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Régis DELATRE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Sylvie COVAIN</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice</li> <li>4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<b>DIRECTION ACCOMPAGNEMENTS, PARTENARIATS ET EUROPE</b>		
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>2. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS</li> <li>3. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>	

	<p>Bon de commande inférieur ou égal à 100 000 € HT</p> <p>Les acceptations et refus de sous-traitance en cours de marchés</p>	<p>Les ordres de services</p> <p>Les bordereaux de prix supplémentaires ne nécessitant pas la passation d'un avenant</p> <p>Le décompte des pénalités de retard</p> <p>Les états d'acomptes et projet de décompte général en cas de maîtrise d'oeuvre interne</p> <p>Les ouvertures et fermetures des compteurs</p> <p>Les décisions de prolongation de délai des marchés de travaux en cas d'intempéries</p> <p>Les décisions de réception, de non-réception, d'admission, d'ajournement, de réfaction, de rejet, de levée de réserves</p> <p>Les décomptes généraux des marchés de travaux</p>
<p>Appui à la gestion des financements</p>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Stéphanie CALON</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li>2. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li>3. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS</li> </ol>

## Annexe 5

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.1 relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Délégataire(s) par ordre de priorité
<b>RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS</b>	1. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique
<b>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>	1. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>	1. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique
<b>PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT</b>	1. <b>Kevin AMBELLOUIS</b> Directeur Commande publique

## Annexe 5 bis

Liste des délégataires de signature des actes listés au chapitre 3.2  
relatif aux concessions de services et de travaux ainsi qu'aux concessions  
d'aménagement aux risques du concessionnaire du titre 1 de l'arrêté

Pôle	Direction / service stratégique	Délégataire(s) par ordre de priorité
<b>RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS</b>	Déchets ménagers	1. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice 2. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur adjoint
	Eau et assainissement	1. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 2. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
	Transitions énergie et climat	<b>Ghislain FERRAN</b> Directeur
	Transports	1. <b>Alain NOYELLE</b> Directeur 2. <b>Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe
<b>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>		<b>Valérie DUC</b> Chef de mission stratégique
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>	Parcours entreprises	1. <b>Alexandre LECLERCQ</b> Directeur 2. <b>Laurence RULLIER</b> Directrice adjointe par intérim
	Attractivité et innovation	<b>Fabien HELLIER</b> Directeur

## Annexe 6

Liste des délégataires de signature des actes d'administration générale listés ci-après.

---

<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES</b>		
<b>Service</b>	<b>Actes</b>	<b>Délégataire(s) par ordre de priorité</b>
<b>DIRECTION GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE</b>		
Coordination des actes et instances de décision	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivrance des expéditions du registre des délibérations et des décisions de la métropole</li> <li>- Certification matérielle et conforme des pièces et documents</li> <li>- Certification du caractère exécutoire des décisions, des arrêtés, des délibérations et de tout autre type d'actes</li> <li>- Formalités de gestion et de commande des certificats pour authentification et signature au format électronique agissant au titre de représentant légal de l'établissement sur délégation de M. le Président</li> <li>- Signature des conventions de formation destinées aux membres élus du Conseil de la métropole</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Arnaud FICOT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Aude MAQUET</b> Directrice adjointe</li> </ol>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification des affichages réglementaires</li> <li>- Paraphe des feuilles du registre</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Arnaud FICOT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Aude MAQUET</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Statut de l'élu et coordination insitutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de la représentation au sein des organismes extérieurs ou satellites de la métropole européenne de Lille</li> <li>- Signature des conventions de formation auprès d'organismes agréés par le ministère de l'intérieur dans le cadre de demandes de au bénéfice des élus du Conseil de la métropole</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Christophe GRIFFON</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Arnaud FICOT</b> Directeur</li> <li>3. <b>Aude MAQUET</b> Directrice adjointe</li> </ol>

## PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>DIRECTION INGENIÉRIE JURIDIQUE ET ASSURANCES</b>		
	Habilitations des agents à l'effet de représenter la MEL lors des audiences devant les tribunaux, ainsi que pour les dépôts de plainte en application du Code de procédure pénale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sandra RIVES</b> Directrice</li> <li>2. <b>Jérôme DEWULF</b> Chef de service</li> <li>3. <b>Amélie DOYEN-BONNE</b> Chef de service adjointe</li> </ol>
Ingénierie juridique	Courrier de transmission au tribunal administratif de pièces utiles à l'instruction des recours, au titre de l'article R.772-8 du Code de justice administrative	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jérôme DEWULF</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Amélie DOYEN-BONNE</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Sandra RIVES</b> Directrice</li> </ol>
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quittances d'indemnité inférieures à 5 000 €</li> <li>- Refus de prise en charge dans le cadre de réclamations de tiers ou d'usagers mettant en cause la responsabilité de la MEL</li> <li>- Mise en cause de tiers suite à dommage causé à la MEL</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Anne-Céline KIEFFER</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Sandra RIVES</b> Directrice</li> </ol>
<b>DIRECTION ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES</b>		
Ingénierie juridique des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des concertations préalables aux opérations d'aménagement et évolutions du PLU</li> <li>- Courriers et notifications relatifs à l'organisation et au déroulement des procédures d'enquêtes publiques</li> <li>- Courriers et notifications relatifs à la gestion, aux procédures d'évolution et l'interprétation du PLU</li> <li>- Courriers relatifs à la gestion de la taxe d'aménagement (notification des évolutions de taux, actualisation, notification des remises gracieuse...) et à participation pour non-réalisation d'aires de stationnement</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sergio AURAS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
Autorisations d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis relatifs aux demandes d'autorisation d'urbanisme</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sergio AURAS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUES</b>		
Archives	Instruction et signature de tous documents relatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux demandes d'accès aux documents administratifs à l'exception de celles relatives à la commande publique et informations relatives à l'environnement,</li> <li>- aux demandes de réutilisation des informations publiques.</li> <li>- Liaison entre la MEL et la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (C.A.D.A)</li> <li>- Etablissement d'un bilan annuel</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline SENAME</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Eric BOURGOIS</b> Directeur</li> <li>3. <b>Vincent PLACE</b> Directeur Adjoint</li> </ol>

## PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Services et ressources	Validation et signature des grilles de remboursement de frais générés à l'occasion des ordres de mission délivrés par les DGAS aux agents relevant de leur autorité hiérarchique respective	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Eric BOURGOIS</b> Directeur</li> <li>2. <b>Vincent PLACE</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION PATRIMOINE</b>		
	PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre CHARRAT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
Stratégie et économie du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courriers externes</li> <li>- Attestations de remise de clés</li> <li>- Avis sur diagnostic amiante et plomb</li> <li>- Courriers aux concessionnaires, permanences weekend et jours fériés</li> <li>- Factures sur deux exemplaires et bordereau de suivi de factures</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Vincent HEUMEL</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
Projet et maintenance du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse aux sollicitations externes, lettre d'envoi aux maires : permis de démolir et déclaration de travaux</li> <li>- Envoi des déclarations préalables à l'Office Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTM), à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM), à la Direction Départementale Travail Emploi et Formation Professionnelles (DDTEF) et au coordonnateur de sécurité</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Vincent HEUMEL</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ</b>		
Sécurité des personnes et des biens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse aux sollicitations externes des communes sur le sujet de vidéo protection urbaine</li> <li>- Formulaire de demande à la Préfecture d'autorisation d'exploiter un système de vidéo protection</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Salem AIT NACEUR</b> Directeur</li> <li>2. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>3. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
Gestion des risques, stratégie et résilience	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre d'envoi aux maires sur les sujets de plan communaux de sauvegarde et de plan métropolitain de sauvegarde</li> <li>- Courriers aux maires dans le cadre de la convention régissant le dispositif de mutualisation RGPD et RSSI avec les communes</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Salem AIT NACEUR</b> Directeur</li> <li>2. <b>Frédéric FLEURY</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Nadia BEN AYED</b> Directrice générale adjointe</li> <li>4. <b>Isabelle PILON</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>

Services	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE RESSOURCES HUMAINES, INNOVATION ET DIALOGUES</b>		
Médecine du travail	Cartes d'habilitations de sécurité	<b>Pivoine CAMUS</b> Chef de mission stratégique
<b>DIRECTION PILOTAGE ET ADMINISTRATION RH</b>		
Analyse statutaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courriers et documents relatifs aux avancements de grade et de promotion interne</li> <li>Courriers relatifs à de l'expertise statutaire</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Valérie RAVILLION</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li><b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li><b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Gestion individuelle de la paie et de la carrière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature de tous les documents relatifs à l'octroi et au renouvellement de droits statutaires</li> <li>Courriers et documents relatifs aux sollicitations des partenaires extérieurs</li> <li>Attestation de droits divers</li> <li>Courriers relatifs à la gestion des contractuels</li> <li>Courriers et documents relatifs à l'aide de retour à l'emploi</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Roger-Philippe CUPIT</b> Chef de service</li> <li><b>Abdelaziz BELASRI</b> Chef de service adjoint</li> <li><b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li><b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Organisation du temps du travail	- Courriers et notifications relatifs au télétravail	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li><b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature de tous les documents relatifs à l'apprentissage et aux stages gratifiés ou non</li> <li>Accusés réceptions des lettres de candidature et courriers de refus relatifs aux offres proposées sur les postes de titulaires et de contractuels</li> <li>Courriers de recrutement sur des emplois non permanents dont la durée est inférieure ou égale à trois mois</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Laïla RAYA</b> Chef de service</li> <li><b>Bertrand DELANNOY</b> Chef de service adjoint</li> <li><b>Lucile LEHOUCQ</b> Directrice</li> <li><b>Julien BAHUAUD</b> Directeur adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION VIE DE L'AGENT</b>		
Formation et documentation	Tous documents relatifs aux inscriptions et aux conventions liés à la formation	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Flavie HUGOT DE SAINT JEAN</b> Chef de service</li> <li><b>Laurence DEBUIGNE</b> Chef de service adjointe</li> <li><b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li><b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Protection sociale et retraite	Courriers et notifications de décisions défavorables à l'agent relatif à la protection sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> <li><b>Louise YUAN</b> Directrice adjointe</li> <li><b>Valérie DELPLACE</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> </ol>
	Courriers, convocation et attestations relatifs à la protection sociale et à la retraite	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Valérie DELPLACE</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> <li><b>Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024</li> </ol>

Services	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
		<b>3. Louise YUAN</b> Directrice adjointe
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courriers adressés au juge des tutelles</li> <li>- Mandats Capital Décès</li> </ul>	<b>1. Florence CLERO</b> Directrice – à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2024 <b>2. Louise YUAN</b> Directrice adjointe <b>3. Valérie DELPLACE</b> Responsable Unité Fonctionnelle

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE FINANCES</b>		
	- Emettre des avis de tirage ou de remboursement sur lignes de trésorerie, emprunts revolving ou emprunts en phase revolving déjà souscrits	1. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS 2. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS
<b>DIRECTION GESTION FINANCIÈRE</b>		
Expertises financières	- Déclarations de TVA - Réponses aux demandes d'informations fiscales - Rescrits fiscaux - Certificats administratifs en lien avec la gestion du patrimoine - Attestation prêt employeur	1. <b>Régis DELATTRE</b> Chef de service 2. <b>Sylvie COVAIN</b> Chef de service adjointe 3. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice 4. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe
Pilotage et contrôle interne	- Signature des pièces comptables (en particulier : titre, mandats, bordereaux, ordre de paiement ou certificats administratifs, pièces comptables relatives au patrimoine). - Conformément à l'article D. 1617-23 du CGCT, cette signature emporte : a. Pour les dépenses : justification du service fait et certification du caractère exécutoire des pièces justificatives b. Pour les recettes : justification du caractère exécutoire des pièces justificatives et rendu exécutoires des titres de recette	1. <b>Camille VAN DER MEE</b> Directrice 2. <b>Rachida MOUSSERATI</b> Directrice adjointe 3. <b>Béatrice MARCHAL</b> DGAS 4. <b>Jean-Marie DROUX</b> Adjoint à la DGAS
<b>DIRECTION STRATÉGIE FINANCIÈRE</b>		
Fiscalités et dotation	- Accusés de réception des demandes de dégrèvements - Courriers d'envoi des demandes de dégrèvements de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P)	1. <b>Marion CABELLIC</b> Chef de service 2. <b>Elodie MOERMAN</b> Chef de service adjoint
Dettes et garanties d'emprunts	- Accusés de réception des demandes de garanties d'emprunt - Contrats des prêts garantis - Conventions entre la MEL et les bénéficiaires des garanties d'emprunt	1. <b>Murielle MAUPAS</b> Chef de service 2. <b>Marion CABELLIC</b> Directrice par intérim

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI</b>		
<b>DIRECTION PARCOURS ENTREPRISES</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention</li> <li>- Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs</li> <li>- Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la métropole européenne de Lille</li> <li>- Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Alexandre LECLERCQ</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET INNOVATION</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention</li> <li>- Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs</li> <li>- Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la métropole européenne de Lille</li> <li>- Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Fabien HELLIER</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET EMPLOI</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision d'avis favorable ou d'avis défavorable de la métropole européenne de Lille pour toutes les saisines des villes</li> <li>- Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention</li> <li>- Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs</li> <li>- Attestations d'engagement des co-financeurs dans le cadre de projets co-subventionnés par la métropole européenne de Lille</li> <li>- Certification d'occupation de locaux à usage d'habitation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>David VAILLANT</b> Directeur</li> <li>2. <b>Ludovic GROUSSET</b> DGAS</li> <li>3. <b>Laurence RULLIER</b> Adjointe au DGAS</li> </ol>

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL</b>		
DIRECTION RELATIONS AVEC LES USAGERS, CITOYENNETÉ, JEUNESSE		
Crématoriums	Conventions de crémation des restes mortels issus des reprises de concession ainsi que celles issues des restes anatomiques passées avec les centres hospitaliers	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> <li>2. <b>Joëlle HARISTOY</b> Chef de service</li> </ol>
Jeunesse et vie citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des attributions des aides aux jeunes en difficulté</li> <li>- Aides collectives et courriers relatifs aux fonds d'aides aux jeunes</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Jean DJELAOUI</b> Chef d'équipe</li> <li>2. <b>Paul MONDINO</b> Chef de service</li> <li>3. <b>Cédric HARDY</b> Directeur</li> <li>4. <b>Charlotte PEYTAVIT</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
DIRECTION CULTURE ET TOURISME		
Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole</li> <li>- Notification des conventions portant octroi des subventions</li> <li>- Décision de rejet de la subvention</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Cassandra DEWEINE</b> Directrice</li> <li>2. <b>Crisalyne GALLET</b> Chef de service</li> </ol>
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole</li> <li>- Notification des conventions portant octroi des subventions</li> <li>- Décision de rejet de la subvention</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Cassandra DEWEINE</b> Directrice</li> <li>2. <b>Jean DELOTTE</b> Chef de service</li> </ol>
DIRECTION SPORTS		
Projets, exploitation et pilotage des équipements sportifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole</li> <li>- Baux de toute nature, contrats d'occupation et conventions de mise à disposition de biens meubles et immeubles, du domaine public et privé, pris en location ou donnés en location, pour une durée inférieure ou égale à 10 ans, en application des décisions de la Métropole de Lille</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li>2. <b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Frédéric MAQUET</b> Chef de service</li> <li>4. <b>Assia BECAR</b> Chef de service adjointe</li> </ol>
Politique sportive (UF)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, prises en application des décisions de la métropole</li> <li>- Notification des conventions portant octroi des subventions</li> <li>- Décision de rejet de la subvention</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li>2. <b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Stadium	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de mise à disposition (y compris de salles et autres équipements)</li> <li>- Conventions d'occupation temporaire</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Grégory DELEMARLE</b> Directeur</li> <li>2. <b>Jérôme FAY</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Rémi VANHOUTTE</b> Chef de service</li> </ol>
<b>DIRECTION NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>		
Agriculture , biodiversité et alimentation	Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Noluen GERMAIN</b> Chef de service</li> </ol>
Espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention portant octroi des subventions d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € ainsi que leur notification, mises en application des décisions de la métropole</li> <li>- Notification des conventions portant octroi des subventions</li> <li>- Décision de rejet de la subvention</li> <li>- Convention d'occupation temporaire sans redevance</li> <li>- Autorisation de circuler sans redevance</li> <li>- Avis à batellerie</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Jean-françois ANTOINE</b> Chef de service</li> </ol>
Près du Hem	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention d'occupation temporaire sans redevance</li> <li>- Autorisation de circuler sans redevance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Jean LEMAIRE</b> Chef de service</li> </ol>
Mosaïc et Relais Nature du Parc de la Deûle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention d'occupation temporaire sans redevance</li> <li>- Autorisation de circuler sans redevance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Aurélié PAINDAVOINE</b> Chef de service</li> </ol>
Musée de Plein Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention d'occupation temporaire sans redevance</li> <li>- Autorisation de circuler sans redevance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Laure FICOT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Sébastien LAURENT</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Elodie CORNAILLE</b> Chef de service</li> </ol>

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT ET HABITAT</b>		
<b>DIRECTION PLANIFICATION URBAINE, PROGRAMMATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accusé réception d'attente sur des modifications/ révisions ponctuelles du PLU</li> <li>- Invitation et diffusion compte rendu COTEC</li> <li>- Transmission de documents et/ou d'information aux villes, partenaires, prestataires</li> <li>- Invitation et diffusion compte rendu des réunions techniques (groupe projet)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Fanny ODEN</b> Directrice</li> <li>2. <b>Gilles HUCHETTE</b> Directeur adjoint</li> <li>3. <b>Pastèle SOLEILLE</b> DGAS</li> <li>4. <b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
<b>DIRECTION HABITAT</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courriers de transmissions à l'Etat, aux banques, à la Caisse d'Allocations Familiales</li> <li>- Courriers aux villes, organismes HLM, associations et autres prestataires</li> <li>- Courriers aux propriétaires défaillants et accord sur la proposition de relogement</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> <li>2. <b>Elena ITURRA</b> Chef de service</li> <li>3. <b>Karine LUZY</b> Chef de service adjointe</li> </ol>
Solidarité et droit au logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des aides relatives au Fonds de Solidarité Logement</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Marjolaine BATY</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Martin LEBEGUE</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>
Habitat privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des autorisations préalables de mise en location (APML)</li> <li>- Signature des autorisations préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation (APD)</li> <li>- Courriers de demande de pièces complémentaires</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Elena ITURRA</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Claire BRUHAT</b> Directrice</li> </ol>
<b>DIRECTION STRATÉGIE ET OPÉRATIONS FONCIÈRES</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courrier de renonciation au droit de préemption urbain</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas BERNARD</b> Directeur</li> <li>2. <b>Christine LAFEUILLE</b> Directrice adjointe</li> <li>3. <b>Anne VIDREQUIN</b> Adjointe à la DGAS</li> </ol>
Action foncière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notification des déclarations d'utilité publique</li> <li>- Notifications d'enquêtes</li> <li>- Arrêté de cessibilité</li> <li>- Ordonnance d'expropriation</li> <li>- Courriers d'irrecevabilité DIA</li> <li>- Notification des décisions portant exercice du droit de préemption ou du droit de priorité</li> <li>- Notification des décisions de retrait et d'abrogation</li> <li>- Envoi pièces au notaire, certification conforme</li> <li>- Réponses défavorables aux demandes de cession</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Nicolas BERNARD</b> Directeur</li> <li>2. <b>Christine LAFEUILLE</b> Directrice Adjointe</li> <li>3. <b>Claudine CERF</b> Chef de service</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>PÔLE RÉSEAUX, SERVICES, MOBILITÉ ET TRANSPORTS</b>		
<b>MISSION STRATÉGIQUE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification des pièces financières justificatives dans l'exécution des conventions attributives de subvention</li> <li>- Attestation d'engagement de la métropole européenne de Lille destinés à des co-financeurs</li> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<p><b>Thierry DESCAMPS</b> Chef de mission</p>
<b>DIRECTION TRANSPORTS</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Alain NOYELLE</b> Directeur</li> <li>2. <b>Barbara PLUCHARD</b> Directrice adjointe</li> </ol>
<b>DIRECTION MOBILITÉ</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<p><b>David HERQUELLE</b> Directeur</p>
Politiques de déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Audrey MASQUELIN</b> Chef de service</li> <li>2. <b>David HERQUELLE</b> Directeur</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Études et plans de déplacements urbains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Céline DEPIERE</b> Chef de service</li> <li>2. <b>David HERQUELLE</b> Directeur</li> </ol>
<b>DIRECTION TRANSITION ENERGIE CLIMAT</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> <li>- Autorisation de démarrage anticipé dans le cadre du Fonds de concours Transition énergétique et bas carbone</li> </ul>	<p><b>Ghislain FERRAN</b> Directeur</p>
<b>DIRECTION DÉCHETS MÉNAGERS</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>2. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Prévention, pilotage, prospectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de soutiens financiers des éco-organismes</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Aurélien BOULAIN</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Donatienne PIEVE</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
Gestion, contrôle, optimisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de soutiens financiers des éco-organismes</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Yasmina DELLI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Jérémie BOISSINOT</b> Chef de service adjoint</li> <li>3. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>4. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
Proximité, accompagnement citoyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de soutiens financiers des éco-organismes</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ghislain BECQUET</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Muriel ARNAUD</b> Directrice</li> <li>3. <b>Julien KOESTEN</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION ESPACE PUBLIC ET VOIRIE</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis d'aménager</li> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>2. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur Adjoint</li> </ol>
Gestion du domaine public	<p>Procédures de classement, déclassement, déclassement par anticipation, désaffectation, cession sans déclassement, transfert d'office, de conventionnement, d'adoption de plans d'alignement et d'alignement individuel prévues aux articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- signature des arrêtés d'alignement individuel</li> <li>- signature des arrêtés d'ouverture d'enquête publique</li> <li>- signature des arrêtés d'indemnisation des commissaires enquêteurs.</li> </ul> <p>Courriers d'autorisation de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme des emprises en cours de déclassement, en application des articles R431-13 et R423-1 du code de l'urbanisme.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTLS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</li> <li>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Thomas BALCAREK</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
	<p>procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	
<p>Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTRV</p>	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Adrien DEMARREZ</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
<p>Gestion du domaine pblic – Gestion domaniale territorialisée UTML</p>	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du Code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Virginie FICOT</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
	notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du Code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion	
Gestion du domaine public – Gestion domaniale territorialisée UTTA	<p>- Signature des courriers de notification des décisions d'acquisition prises dans le cadre des procédures de classement des voies privées, de déclassement, déclassement par anticipation, de transfert d'office, d'ouverture d'enquête publique, d'adoption de plans d'alignement, d'alignement individuel et de désaffectation en application des articles L141-3 du Code de la voirie routière, L2141-2 du Code général de la propriété des personnes publiques, L3312-1 du code général de la propriété des personnes publiques, L318-3 du code de l'urbanisme et L112-2 du code de la voirie routière</p> <p>- Signature de tous courriers de notifications aux propriétaires concernés par la mise en œuvre d'une procédure de transfert d'office de voirie privée dans le domaine public métropolitain, régie par l'article L318-3 du code de l'urbanisme</p> <p>- Signature de tous courriers de notification des conventions liées à la gestion du domaine public notamment conventions d'occupation du domaine public, conventions prévoyant le transfert des voies et espaces communs réalisés par un aménageur privé dans le domaine public métropolitain, conclues en application de l'article R442-8 du code de l'urbanisme, conventions de superposition d'affectations, conventions de gestion</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Pierre-Alexandre LEMAI</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Marie-Odile CASTELAIN</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Roubaix Villeneuve d'Ascq	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Erwan ROUART</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Tourcoing Armentières	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Guillaume PETYT</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Lille-Seclin	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Lille Seclin	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sébastien LEGILLON</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Claire BETHIER</b> Chef de service adjointe</li> <li>3. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>4. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Permissions de voirie relevant du territoire de l'unité territoriale de Marcq-en-Barœul La Bassée	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Sylvain JOAO</b> Chef de service</li> <li>2. <b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li>3. <b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
Entretien et exploitation de la route	Permissions de voirie relevant du réseau routier structurant géré par le Service Entretien et Exploitation de la Route	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Marc VANNESTE</b> Chef de service</li> <li><b>Rodrigue BOURNONVILLE</b> Chef de service adjoint</li> <li><b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li><b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Aménagement, qualité des espaces publics et ouvrages	- Avis pour convois exceptionnels	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Marc COURBOT</b> Chef de service</li> <li><b>Alexandra BENEDETTI</b> Chef de service adjointe</li> <li><b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li><b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
Maitrise d'ouvrage (EPV)	Arrêtés de police, de circulation et de stationnement hors agglomération	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Frédéric FINET</b> Chef de service</li> <li><b>Ludovic DELESTREZ</b> Directeur</li> <li><b>Gabriel MONVILLE</b> Directeur adjoint</li> </ol>
<b>DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li><b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Diagnosics, planification et performance des systèmes d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Frédéric DECOSTER</b> Chef de service</li> <li><b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li><b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Grand cycle de l'eau	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Sylvia MAUDET-BIZAIS</b> Responsable d'unité fonctionnelle</li> <li><b>Florian BUSY</b> Chef de service</li> <li><b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li><b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>
Régie d'exploitation des ouvrages d'assainissement	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>Daniel PYZAK</b> Chef de service</li> <li><b>Yannick VAN ES</b> Directeur</li> <li><b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe</li> </ol>

Service	Actes	Déléataire(s) par ordre de priorité
Conduite d'opérations et exploitation des grands ouvrages	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. <b>Cédric MOUFTIER</b> Responsable d'unité fonctionnelle 2. <b>Annabella TASSART</b> Chef de service
Pilotage, contrôle des opérateurs, qualité	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. <b>Leïla DIOURI</b> Chef de service par intérim 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
Veilles sanitaire et écologique	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. <b>Fabienne DUMOULIN</b> Responsable d'unité fonctionnelle 2. <b>Emmanuel BUGNER</b> Chef de service
	Conventions d'autorisation de déversements des industriels	1. <b>Emmanuel BUGNER</b> Chef de service 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	1. <b>Marcel Mickael MATUSZAK</b> Responsable d'unité fonctionnelle 2. <b>Jean-Michel MAILLET</b> Chef de service
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. <b>Jean-Michel MAILLET</b> Chef de service 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
Unité territoriale Tourcoing-Armentières	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. <b>Fabrice DELANNOY</b> Chef de service 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	
Unité territoriale Lille-Seclin	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. <b>Frédéric CAURIER</b> Chef de service 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	
Unité territoriale Marcq-en-Barœul-La Bassée	Conventions de déversement (ou de branchement ordinaire) des particuliers relatifs aux opérations d'assainissement	1. <b>Jean DEMSKI</b> Chef de service 2. <b>Yannick VAN ES</b> Directeur 3. <b>Laurence BLONDEL</b> Directrice adjointe
	Bordereaux de suivi de déchets dangereux Bordereaux de suivi de déchets d'amiante	

Service	Actes	Délégué(s) par ordre de priorité
<b>SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute pièce nécessaire au dépôt des dossiers de demande de subvention ou de financement</li> <li>- Conventions attributives de subvention ou de financement</li> <li>- Déclarations préalables et déclarations ouverture de chantier</li> <li>- Mises à disposition d'emprise aux titulaires de marchés de travaux</li> <li>- Bordereaux de suivi de déchets dangereux et de déchets amiante</li> <li>- PV de mise à disposition et de remise de biens dans le cadre de l'exécution des conventions relatives à des missions d'archéologie préventives signées avec l'INRAP</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Elodie DESRY</b> DGAS</li> <li>2. <b>Marc-Antoine DOCHEZ</b> Adjoint à la DGAS</li> </ol>
<b>CABINET DU PRESIDENT</b>		
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formulaire de dépôt de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Maxime MOREL</b> Directeur adjoint</li> <li>2. <b>Jessica FARJOT</b> Responsable Unité Fonctionnelle</li> </ol>

**24-A-0545**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**DELEGATION DE SIGNATURE AUX VICE-PRESIDENTS ET CONSEILLERS  
METROPOLITAINS DELEGUES**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0237 du 14 mai 2024, modifié par l'arrêté n° 24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de signature des attributions du Conseil, déléguées au Président, aux Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0544 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services selon les ordres de priorité indiqués ;

Considérant qu'il convient, pour assurer la continuité de service et la bonne marche de l'administration métropolitaine, de procéder à une délégation de signature à plusieurs membres de l'exécutif, sous la surveillance et la responsabilité du Président ;

**ARRÊTE**

**Article 1.** L'arrêté n° 24-A-0237 du 14 mai 2024 susvisé est abrogé.

**Article 2.** Délégation de signature de l'ensemble des attributions du Conseil déléguées à M. le Président est accordée à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués comme suit :

24-A-0545



## Arrêté Du Président

1	<p>Passation et exécution des marchés publics d'un montant initial inférieur à 1 000 000 € HT, à l'exception des marchés de coopération entre pouvoirs adjudicateurs et des marchés de recherche et développement.</p> <p>En cas d'allotissement, les décisions s'apprécient tous lots confondus de la même consultation.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
2	<p>Passation et exécution des marchés subséquents aux accords-cadres, quel que soit leur montant.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
3	<p>Passation et exécution des marchés conclus pour faire face à une urgence impérieuse, quel que soit leur montant.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
4	<p>Conclusion des avenants sans incidence financière relatifs à tout marché.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
5	<p>Décision de résilier tout marché.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
6	<p>Composition et désignation des jurys prévus dans le code de la commande publique et intervenant pour les marchés relevant des attributions du Conseil délégués au Président et décision d'indemnisation de leurs membres.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>

24-A-0545



## Arrêté Du Président

7	<p>Décision de conclure tout acte d'acquisition à titre onéreux ou gratuit, d'échanges de terrains ou d'immeubles destinés à l'usage ou à la réalisation des projets métropolitains, y compris ceux effectués dans le cadre des articles L. 3112-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques dès lors que le prix d'achat ou la soulte n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes).</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
8	<p>Décision relative aux procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique, y compris pour les procédures de biens en état d'abandon : décision de recourir à l'expropriation, demande d'ouverture d'enquêtes, d'arrêté de cessibilité, demande initiale ou demande de prorogation relative aux déclarations d'utilité publique et d'une manière générale, toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la procédure, y compris les décisions d'acquisition amiable lorsqu'elles sont possibles, à condition que celles-ci se fassent conformément au prix résultant de l'avis de l'autorité compétente de l'État prévu à l'article L. 1311-9 du code général des collectivités territoriales, ou à un prix inférieur.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
9	<p>Décision d'indemnisation de tout chef de préjudice en relation avec les actes des deux points ci-dessus, y compris le versement des indemnités dues aux locataires et autres titulaires de droits réels dont les droits ont été éteints en application de l'article L. 222-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, que le transfert des droits de propriété ait eu lieu suite à une ordonnance d'expropriation ou dans le cadre d'une cession amiable.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
10	<p>Décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'établissement de servitude en faveur de la Métropole européenne de Lille ;</li> <li>- d'approbation de servitudes de toute nature sur les biens immeubles relevant de la propriété de la Métropole européenne de Lille.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>

24-A-0545



**Arrêté**  
**Du Président**

11	<p>Décision de désaffectation ou de déclassement, décisions de classement, décisions de transfert de gestion des biens immeubles appartenant à la Métropole européenne de Lille et approbation des règlements d'utilisation des parties affectées à l'usage du public, décisions de déclassement par anticipation prévues à l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques, décisions de modifier l'affectation des biens relevant du domaine public, décisions d'approbation des plans d'alignement et décisions de création ou modification d'une servitude d'utilité publique d'alignement.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Bernard GÉRARD</b> <b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b> <b>dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
12	<p>Décision de conclure tout acte de cession ou de transfert en pleine propriété de biens immeubles relevant du domaine privé de la Métropole européenne de Lille, dès lors que le prix de cession n'excède pas 250 000 € (prix hors frais, honoraires et taxes), y compris les cessions opérées au profit des titulaires de concessions d'aménagement.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
13	<p>Décision de conclure tout acte de cession et d'acquisition de biens relevant du domaine public, sans déclassement préalable, avec l'État, les collectivités locales et leurs groupements ainsi que les établissements publics, conformément à l'article L. 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
14	<p>Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de préemption défini par le code de l'urbanisme.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
15	<p>Décision d'exercer, au nom de la Métropole européenne de Lille, le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>

24-A-0545



## Arrêté Du Président

16	<p>Décision d'acquisition de biens fonciers agricoles, par exercice du droit de préemption dont est titulaire la SAFER en vertu de l'article L. 143-2 du code rural, dans les conditions de la délibération n° 07 C 0831 du 20 décembre 2007 et de la convention qui s'y rattache.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
17	<p>Décision de changer l'affectation d'un bien préempté.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></p>
18	<p>Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord pour une durée n'excédant pas douze ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tout bail, y compris avec transfert de droit réel ;</li> <li>- tout contrat d'occupation d'immeuble du domaine privé ;</li> <li>- toute convention de mise à disposition de biens meubles corporels ou immeubles, du domaine privé le cas échéant, que ces biens appartiennent à la Métropole européenne de Lille ou à des tiers.</li> </ul> <p>Cette délégation ne s'applique ni aux conventions d'occupation de logements d'hébergement temporaire visées par la délibération-cadre relative à la lutte contre l'habitat indigne en vigueur, ni aux conventions relatives aux points d'apport volontaire.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
19	<p>Décision de conclure, modifier, renouveler, retirer, résilier ou révoquer d'un commun accord toute autorisation, toute convention d'occupation, ou de superposition d'affectation du domaine public, y compris avec transfert de droit réel, ou remise de biens et transfert de propriété, pour une durée n'excédant pas douze ans.</p> <p>Cette délégation ne s'applique pas aux conventions relatives aux points d'apport volontaire.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>

24-A-0545



**Arrêté  
Du Président**

20	<p>Décision d'indemnisation dans le cadre des conventionnements visés aux deux points ci-dessus relevant du Président.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
21	<p>Décision de souscrire les abonnements en fourniture d'eau, de gaz, d'électricité et autres fournitures non stockables relatifs aux biens occupés par la Métropole européenne de Lille.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>

24-A-0545



## Arrêté Du Président

22	<p>Décision de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contractualiser en 2023 et en 2024 une ou plusieurs lignes de trésorerie pour l'exercice 2024 pour un montant global maximal de 50 000 000 €, basées sur les indices européens Euribor ou €STR ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 aux mobilisations et remboursements des emprunts revolving et lignes de trésorerie ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à la contractualisation et à la mobilisation d'emprunts sous forme d'emprunts classiques y compris auprès de l'AFL, sous forme d'enveloppes pluriannuelles, et sous forme de financement direct de marché pour financer les investissements prévus au budget 2023 et qui seront prévus au budget 2024. Ces moyens de financement seront classés A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler et devront être en phase avec la durée d'amortissement des investissements financés et, en tout état de cause, leur durée sera inférieure à 40 ans. Les primes et commissions relatives à ces prêts ne pourront pas excéder 2 % du capital souscrit ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à des émissions de bons nominatifs ou instruments similaires régis par le droit français ou par le droit d'un autre État membre de l'Union européenne, et mettre en place la documentation nécessaire ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à des remboursements anticipés d'emprunts, à des changements d'index (variables ou fixes), à des modifications du profil et de la périodicité de remboursement, à des réaménagements et refinancements, ces opérations ne pouvant aboutir qu'à des emprunts A1, B1 ou C1 selon la classification Gissler ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à des transferts d'emprunt ou des cessions de créances ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à des ouvertures de comptes de placement et à des actes de placement sur compte à terme ou compte de placement rémunéré sécurisés (capital garanti) auprès du Trésor français dans le cadre des dérogations à l'obligation de dépôt des fonds au Trésor ;</li> <li>- procéder en 2023 et en 2024 à l'utilisation d'instruments financiers dans la limite de la classification Gissler A1, B1, C1 conformément à la délibération-cadre n° 20 C 0079 du 21 juillet 2020 et à la signature de la documentation s'y rapportant.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Dominique BAERT</b></p>
23	<p>Décision de procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, conformément aux dispositions de l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Dominique BAERT</b></p>

24-A-0545



**Arrêté  
Du Président**

24	<p>Décision de création, de modification et de clôture des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Dominique BAERT</b></p>
25	<p>Décision d'octroi des garanties d'emprunt et des transferts de garantie d'emprunt entre deux organismes, sollicitées ou accordées au titre du logement social, conformément aux dispositions de l'article L. 2252-2 du code général des collectivités territoriales et de la délibération-cadre relative aux garanties d'emprunt en vigueur.</p> <p>Seuls les prêts classés A1, B1 et C1 pourront être garantis. Les organismes HLM, SEM de logements et les organismes avec agrément ministériel MOI seront orientés vers la Caisse de garantie du logement locatif social pour la garantie des prêts PLAI.</p> <p>Cette dernière disposition ne s'applique pas à LMH (office public de l'habitat de la Métropole européenne de Lille) ainsi qu'aux organismes ayant atteint le plafond de garanties sur des PLAI auprès de la Caisse de garantie du logement locatif social.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Michel COLIN</b></p>
26	<p>Décision d'autorisation de signature, pendant la durée du mandat, des engagements de garantie pris par la métropole européenne de Lille auprès de l'Agence France Locale dans les conditions définies par la délibération portant sur l'élargissement de périmètre d'adhésion et garantie en vigueur.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Dominique BAERT</b></p>
27	<p>Décision de demande de financements ou de subventions auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
28	<p>Décision de répondre à des appels à projets ou à manifestation d'intérêt auprès de tiers publics ou privés pour tout projet ou toute politique publique de la Métropole européenne de Lille et, le cas échéant, de signer les conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>

24-A-0545



**Arrêté  
Du Président**

29	<p>Décision d'acceptation de mécénats ou de parrainages et de signature des conventions afférentes.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
30	<p>Décision de versement de compensation à la suite d'une saisie administrative à tiers détenteur réalisée à tort, dans la limite de 500 €.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
31	<p>Décision d'attribution des aides individuelles aux particuliers, aux personnes morales et aux organismes agréés par l'État dans le cadre des dispositifs d'aide en matière d'habitat, d'hébergement, d'accueil de jour, de requalification des courées tels que définis par le Conseil, à l'exception des dispositifs fixés par délibérations-cadres.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</b></p>
32	<p>Décision d'autoriser l'engagement de plafonnement de loyers avec ou sans travaux.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</b></p>
33	<p>Décision d'autorisation des agréments délivrés pour les programmes immobiliers en vue de la construction de logements locatifs intermédiaires, tels que définis par l'ordonnance n° 2014-159 du 20 février 2014.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</b></p>
34	<p>Décision d'octroi des subventions relatives au fonds de solidarité pour le logement (FSL) aux associations concernées en ce qui concerne les mesures d'accompagnement logement ou de gestion locative adaptée.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Marie TONNERRE</b></p>
35	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions de contributions des entreprises au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL).</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Marie TONNERRE</b></p>

24-A-0545



**Arrêté**  
**Du Président**

36	<p>Décision de signature de conventions avec des organismes de logement social pour la mise en œuvre du dispositif de bonus-malus dans le cadre des objectifs de relogement des ménages concernés par le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) conformément à la délibération-cadre en vigueur.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Anne VOITURIEZ</b></p>
37	<p>Décision d'intenter au nom de la Métropole européenne de Lille les actions en justice ou défendre la Métropole dans les actions intentées contre elle, sans aucune restriction, et ce devant toutes les juridictions ou instances compétentes.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Hélène MOENECLAËY</b></p>
38	<p>Décision de fixation des rémunérations et régler les frais honoraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des avocats : <b>À Mme la Vice-présidente Hélène MOENECLAËY</b></li> <li>- des notaires : <b>À M. le Vice-président Patrick GEENENS</b></li> <li>- des huissiers de justice, experts et médiateurs désignés par tout tribunal</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p> <p>Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les avocats dans le cadre des précontentieux et contentieux.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p> <p>Décision de conclure les conventions d'honoraires à intervenir avec les médiateurs et conciliateurs désignés dans le cadre des mécanismes contractuels de règlement amiable des litiges.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
39	<p>Décision d'indemnisation et signature des protocoles d'indemnisation dans le cadre du dispositif d'accompagnement des commerçants et artisans tel qu'adopté par les délibérations-cadres du Conseil.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Michel COLIN</b></p>

24-A-0545



**Arrêté  
Du Président**

40	<p>Décision de sollicitation, au nom de la Métropole européenne de Lille, des services de l'État pour l'exercice du droit de préemption en vente publique d'œuvres d'art, conformément aux articles L. 123-1 et L. 123-2 du code du patrimoine.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Michel DELEPAUL</b></p>
41	<p>Décision d'émettre tout avis aux sollicitations des communes pour l'octroi de dérogations au repos dominical dans les commerces de détail et ce dans les conditions fixées par la délibération du Conseil en vigueur.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Bernard HAESEBROECK</b></p>
42	<p>Décision de procéder à l'enregistrement et au paiement des objets, dessins, brevets, droits d'auteur ou marques, quelles que soient leurs formes (verbales, figuratives, semi-figuratives, tridimensionnelle, de couleur et sonore), auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), de l'Office de l'Union européenne de la propriété intellectuelle (EUIPO) ou de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Hélène MOENECLAËY</b></p>
43	<p>Décision d'autorisation et de signature des contrats de cession de droits patrimoniaux (droits de reproduction, de représentation et d'adaptation) d'une œuvre propriété de la Métropole européenne de Lille ou d'un tiers à titre gratuit et des contrats de licence.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
44	<p>Décision de lancement de jeux concours dans le cadre d'évènements et manifestations dont la Métropole européenne de Lille est organisatrice ou partenaire.</p> <p style="text-align: center;"><b>À Mme la Vice-présidente Hélène MOENECLAËY</b></p>

24-A-0545



## Arrêté Du Président

45	<p>Décision de saisir ou convoquer, préalablement à une décision du Conseil et lorsque les textes imposent que cette saisine ou convocation soit effectuée par l'assemblée délibérante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le représentant de l'État dans le département ou la région, ainsi que tout représentant des services de l'État ;</li> <li>- tout organisme extérieur ;</li> <li>- toute commission chargée règlementairement de donner un avis.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
46	<p>Décision de solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des projets métropolitains, notamment autorisations requises par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
47	<p>Décision d'approuver les ventes de produits de toute nature provenant des voies de circulation et propriétés de la Métropole européenne de Lille, ainsi que des biens mobiliers, décisions de réforme et cessions à titre gratuit.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
48	<p>Décision d'accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Michel COLIN</b></p>
49	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des crémations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conventions pour la crémation des restes mortels exhumés des sépultures reprises par les communes ;</li> <li>- conventions pour la crémation des pièces anatomiques d'origine humaine avec les établissements de soins ;</li> <li>- conventions pour la crémation des petits corps en cas de mort périnatale avec les établissements de soins ;</li> <li>- conventions pour la crémation des corps des donateurs à la science avec les facultés de médecine et les instituts de recherche.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Christian MATHON</b></p>

24-A-0545



## Arrêté Du Président

50	<p>Décision de fixation du prix des produits de la vente des offices de tourisme, des musées métropolitains et des espaces naturels métropolitains.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
51	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions de compensation financière avec des collectivités territoriales ou établissements publics visant à transférer certains droits et certains couts dans le cadre des procédures de mutation des agents.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Christian MATHON</b></p>
52	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à des missions d'archéologie préventive au sens du livre V du code du patrimoine et de tout document afférent à ce type de mission.</p> <p style="text-align: center;"><b>À chacun des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués dans leurs domaines respectifs de délégation résultant de l'arrêté de délégation de fonction en vigueur</b></p>
53	<p>Décision d'autorisation de signature des conventions relatives à l'enfouissement des réseaux et décision de signature de ces conventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisation de la participation afférente lorsque les crédits sont prévus au budget ;</li> <li>- le cas échéant, perception des recettes associées.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Bernard GÉRARD</b></p>
54	<p>Décision d'autorisation de reversement aux communes des participations d'Enedis de type R2 et article 8 telles que prévues aux contrats de concession de service public de distribution d'électricité, dans le cadre des travaux d'enfouissement de lignes basse tension et de rénovation d'éclairage public.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Bernard GÉRARD</b></p>
55	<p>Décision de signer toute convention liée à l'implantation, la maintenance et la collecte de points d'apport volontaire destinés aux déchets ménagers et assimilés sur un terrain privé ou public.</p> <p style="text-align: center;"><b>À M. le Vice-président Régis CAUCHE</b></p>



**Arrêté  
Du Président**

**Article 3.** En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, l'article afférent aux dispositions de l'arrêté de délégation de signature susvisé s'appliquent ;

**Article 4.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 5.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la  
Métropole européenne de Lille

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024

**24-A-0546**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

**DELEGATION DE FONCTIONS AUX VICE-PRESIDENTS ET CONSEILLERS  
METROPOLITAINS DELEGUES**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0544 portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et son article 11 relatif aux fonctions d'ordonnateur ;

Vu le décret n° 2014-90 du 03 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Considérant qu'il convient de consolider les délégations de fonction en vigueur suite à la vacance du premier siège de Vice-président depuis le 14 juillet 2024 ;

**ARRÊTE**

**Article 1.** L'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024 est abrogé ;

**Article 2.** Les fonctions reprises ci-après sont respectivement déléguées à Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués :

24-A-0546

**Arrêté  
Du Président**



VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
2ème VICE-PRÉSIDENTE <b>Martine AUBRY</b>	<p><b>Attractivité et Rayonnement de la Métropole : Relations internationales et européennes - Eurométropole</b> Cette délégation comprend notamment : relations internationales, affaires européennes</p>
3ème VICE-PRÉSIDENT <b>Bernard GÉRARD</b>	<p><b>Voiries - Qualité des espaces publics</b> Cette délégation comprend aussi : cavités souterraines, signalisation, enfouissement des réseaux, police du stationnement et de la circulation hors agglomération</p>
4ème VICE-PRÉSIDENT <b>Gérard CAUDRON</b>	<p><b>Aménagement (hors parc d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire)</b></p>
5ème VICE-PRÉSIDENT <b>Sébastien LEPRÊTRE</b>	<p><b>Mobilités, transports publics</b> Cette délégation comprend notamment : schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT), transport de marchandises, sécurité et contrôle d'accès, aménagement et gouvernance des gares, modes doux, stationnement, plan de déplacement urbains, accessibilité PMR, écobonus mobilité, ZFE, électromobilité, canal Seine-Nord, navettes fluviales</p>
6ème VICE-PRÉSIDENTE <b>Charlotte BRUN</b>	<p><b>Climat, Transition écologique et Énergie</b> Cette délégation comprend notamment : plan climat-air-énergie territorial (PCAET), maîtrise de la demande électrique, réseaux d'énergie, charte de végétalisation, santé environnementale (lutte contre les pollutions), bureau des temps</p>
7ème VICE-PRÉSIDENT <b>Dominique BAERT</b>	<p><b>Finances</b> Cette délégation comprend notamment : budget, gestion de la dette, contractualisation (contrat de plan État-Région, programmes opérationnels), commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), fonds européens, commission intercommunale des impôts directs (CIID)</p> <p><b>Politique de la ville (géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités</b> Cette délégation comprend notamment : programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés (PMRQAD), nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), contrat de ville</p>

24-A-0546

**Arrêté**  
**Du Président**



VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
8ème VICE-PRÉSIDENT <b>Francis VERCAMER</b>	<p style="text-align: center;"><b>Aménagement du territoire - Stratégie d'urbanisme</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : PLUi, RLPi, service instructeur métropolitain, lien avec le SCOT, ADULM</p>
9ème VICE-PRÉSIDENT <b>Bernard HAESEBROECK</b>	<p style="text-align: center;"><b>Économie - Recherche - Enseignement supérieur - Numérique</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : gouvernance économique, rebond industriel, aides économiques, commerce, artisanat et économie de proximité, plan de relance, économie sociale et solidaire, filières d'excellence, capitale mondiale du design</p>
10ème VICE-PRÉSIDENTE <b>Anne VOITURIEZ</b>	<p style="text-align: center;"><b>Logement et Habitat</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : programme local de l'habitat (PLH), hébergement d'urgence, production et réhabilitation de logements, Lille Métropole Habitat (LMH)</p>
11ème VICE-PRÉSIDENT <b>Régis CAUCHE</b>	<p style="text-align: center;"><b>Propreté de l'espace public - Prévention, collecte, traitement, tri et valorisation des déchets</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : économie circulaire, centre de valorisation organique (CVO), centre de valorisation énergétique (CVE), schéma directeur des déchets ménagers, propreté de l'espace public, prévention, collecte, traitement, tri et valorisation des déchets</p>
12ème VICE-PRÉSIDENTE <b>Hélène MOENECLAËY</b>	<p style="text-align: center;"><b>Vie institutionnelle - Communication</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Gouvernance, territoires et métropole citoyenne</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : conférence métropolitaine des maires, contrats de projets, coopérations inter-territoriales et transfrontalières, schéma de coopération transfrontalière, conseil de développement, plateforme métropolitaine de services, antenne territoriale décentralisée, mutualisation</p>
13ème VICE-PRÉSIDENT <b>Alain BÉZIRARD</b>	<p style="text-align: center;"><b>Politique de l'eau et de l'assainissement</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : veille sanitaire et écologique, police de l'assainissement, veille hydrologique et métrologique, stations d'épuration, défense extérieure contre l'incendie</p>

24-A-0546

**Arrêté  
Du Président**



VICE-PRÉSIDENT	FONCTIONS DÉLÉGUÉES
14ème VICE-PRÉSIDENT <b>Jean-François LEGRAND</b>	<p style="text-align: center;"><b>Agriculture et espaces naturels</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : stratégie alimentaire, ruralité, circuits courts, bio, voies d'eau, trame verte et bleue, espaces naturels métropolitains (ENM), cours d'eau domaniaux, relation avec le monde agricole, métropole nourricière</p>
15ème VICE-PRÉSIDENTE <b>Doriane BÉCUE</b>	<p style="text-align: center;"><b>Emploi, insertion et lutte contre la pauvreté</b></p>
16ème VICE-PRÉSIDENT <b>Éric SKYRONKA</b>	<p style="text-align: center;"><b>Sports</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : grands événements et équipements sportifs, JO Paris 2024, filières sports</p>
17ème VICE-PRÉSIDENT <b>Michel DELEPAUL</b>	<p style="text-align: center;"><b>Culture et Tourisme</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : grands événements culturels, tourisme d'affaires, Hello Lille</p>
18ème VICE-PRÉSIDENT <b>Patrick GEENENS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Stratégie et action foncière et patrimoniale de la Métropole</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : patrimoine métropolitain (hors patrimoine affecté aux services métropolitains), valorisation et stratégie foncière, gestion et préservation du patrimoine architectural et urbain, liens avec l'EPF et la SAFER</p>
19ème VICE-PRÉSIDENT <b>Christian MATHON</b>	<p style="text-align: center;"><b>Gestion des ressources humaines et Administration</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : gestion des ressources humaines et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, diversité, dialogue social, responsabilité sociale de la collectivité, moyens généraux de l'administration (dont la gestion du patrimoine affecté aux services métropolitains), sécurité des bâtiments, crématoriums, archives, commande publique, achats</p>
20ème VICE-PRÉSIDENT <b>Michel COLIN</b>	<p style="text-align: center;"><b>Contrôle et gestion des risques, certification et transparence des comptes</b></p> <p>Cette délégation comprend notamment : contrôle de gestion, évaluation et coordination des politiques publiques, assurance, prévention des conflits d'intérêts, analyse des tiers, garanties d'emprunt, contrôle analogue, Stade Pierre Mauroy (finances et contrat de partenariat hors événements)</p>

24-A-0546



**Arrêté**  
**Du Président**

<b>CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ</b>	<b>FONCTIONS DÉLÉGUÉES</b>
1er CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ <b>Matthieu CORBILLON</b>	<b>Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises - Urbanisme commercial - Aménagement économique</b>
2ème CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE DÉLÉGUÉE <b>Marie TONNERRE</b>	<b>Jeunesse - Fonds de solidarité logement</b> Cette délégation comprend notamment : fonds d'aide aux jeunes
3ème CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE DÉLÉGUÉE <b>Stéphanie DUCRET</b>	<b>Sécurité et prévention de la délinquance - Politique de vidéoprotection - Plan métropolitain de sauvegarde</b> Cette délégation comprend notamment : police métropolitaine des transports et de l'environnement (PMTE)
4ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ <b>Patrick DELEBARRE</b>	<b>Gens du voyage - Aménagement et gestion des aires d'accueil</b>
5ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ <b>Alain BLONDEAU</b>	<b>Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)</b>
6ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ <b>Alain CAMBIEN</b>	<b>Président de la CAO / CCS n° 1 :</b> "Espaces publics - Voirie - Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI) - Mobilité et accessibilité - Transport publics - Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics"
7ème CONSEILLER MÉTROPOLITAIN DÉLÉGUÉ <b>Didier DUFOUR</b>	<b>Président de la CAO / CCS n° 2 :</b> "Écologie urbaine (hors Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI)) - Aménagement du territoire et urbanisme - Logement, politique de la ville et jeunesse - Développement économique - Emploi - Recherche - Insertion - Gouvernance et Administration - Finances - Évaluation des politiques publiques - Contrôle de gestion - Rayonnement de la Métropole"

24-A-0546



## Arrêté Du Président

**Article 3.** En cas d'absence ou d'empêchement du conseiller métropolitain en charge de la présidence de l'une ou l'autre commission d'appel d'offres et de concession de service, celui-ci est suppléé selon l'ordre de priorité suivant :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE CONCESSION DE SERVICE	PRÉSIDENT CAO ET CCS	SUPPLÉANCE
<b>Commission d'appel d'offres et de concession de service n° 1 :</b> "Espaces publics - Voirie - Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI) - Mobilité et accessibilité - Transport publics - Sécurité et contrôle d'accès dans les transports publics"	Représentant de M. le Président : Alain CAMBIEN	Didier DUFOUR
<b>Commission d'appel d'offres et de concession de service n° 2 :</b> "Écologie urbaine (hors Eau - Assainissement, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et Défense extérieure contre l'incendie (DECI)) - Aménagement du territoire et urbanisme - Logement, politique de la ville et jeunesse - Développement économique - Emploi - Recherche - Insertion - Gouvernance et Administration - Finances - Évaluation des politiques publiques - Contrôle de gestion - Rayonnement de la Métropole"	Représentant de M. le Président : Didier DUFOUR	Alain CAMBIEN

**Article 4.** Mmes et MM. les Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués désignés à l'article 2 sont habilités, sous la surveillance et la responsabilité de M. le Président, en ce qui concerne leurs délégations de fonctions respectives :

- À prendre toute initiative pour l'instruction et la préparation des dossiers dans leur domaine de compétence, en liaison avec l'ensemble des Vice-présidents et Conseillers métropolitains délégués ;
- À signer les actes, contrats, certificats, pièces de toute nature, extraits et copies conformes de documents, ainsi que les bons de commande, relevant de leur domaine de délégation ;
- À opposer la prescription quadriennale dans leur domaine de compétence.

**Article 5.** Sous la surveillance et la responsabilité de M. le Président, délégation de signature est accordée à M. Dominique BAERT, Vice-président, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. Michel COLIN,

**Arrêté  
Du Président**



Vice-président, pour exercer toute action et prendre tout acte visés à l'article 11 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 et relatifs aux fonctions d'ordonnateur ;

**Article 6.** En application des articles 5 et 6 du décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, lorsque les Vice-présidents et conseillers titulaires d'une délégation de signature estiment se trouver en situation de conflit d'intérêts, ils en informent le Président de la Métropole européenne de Lille par écrit, en précisant la teneur des questions pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences. Un arrêté du Président de la Métropole européenne de Lille déterminera, en conséquence, les questions pour lesquelles la personne intéressée doit s'abstenir d'exercer ses compétences ;

**Article 7.** En cas d'absence ou d'empêchement de Mmes et MM les Vice-présidents ou Conseillers métropolitains délégués, l'article afférent aux dispositions de l'arrêté de délégation de signature susvisé s'applique ;

**Article 8.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 9.** M. le Directeur général des services et le M. le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le Préfet de la Région Hauts de France, Préfet du Département du Nord.

Le Président de la  
Métropole européenne de Lille

Damien CASTELAIN

07 NOV. 2024



**24-A-0556**

**Arrêté du Président  
de la Métropole européenne de Lille**

CARNIN -

**ROUTE DE CAMPHIN - RESTRICTION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION HORS  
AGGLOMERATION**

Le Président du conseil de la métropole européenne de Lille ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10 ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0308 du 19 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant délégation de fonctions aux membres de l'exécutif ;

Vu l'arrêté n° 24-A-0331 du 20 juin 2024, modifié par l'arrêté n°24-A-0431 du 2 septembre 2024, portant définition des modalités de signature en cas d'absence ou d'empêchement et détermination des actes et documents pour lesquels délégation de signature est accordée aux membres de la direction générale et aux responsables de services, selon les ordres de priorités indiqués ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande en date du 28 octobre 2024 émise par la société Fernando Construction sise 24 voie Hermès 31190 Auterive pour le compte de la société SFR-Paris sise 16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation ;

Vu l'avis favorable de M. le Maire de Carnin en date du 29 octobre 2024 ;

Considérant que des travaux pour la réalisation d'un plot béton afin d'accueillir une antenne relais de télécommunication dans le domaine privé rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer l'entrée et la sortie des véhicules de chantier et la sécurité des usagers, du 12 novembre au 26 novembre 2024 route de Camphin à Carnin ;

**ARRÊTE**

## Arrêté Du Président



**Article 1.** À compter du 12 novembre et jusqu'au 26 novembre 2024, les prescriptions suivantes s'appliquent sur la route de Camphin à Carnin au niveau du PR 16+770 :

- La circulation est alternée par feux et K10 ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 50 km/h.

**Article 2.** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, la société Fernando Construction.

**Article 3.** Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux dressés par les forces de l'ordre et pourront donner lieu à des poursuites.

**Article 4.** Le présent arrêté, transcrit au registre des actes de la Métropole européenne de Lille, est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ;

**Article 5.** M. le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- La société Fernando Construction ;
- M. le Maire de Carnin ;
- M. le Directeur de la Fédération Nationale des Transports Routiers ;
- M. le Directeur de Deverra ;
- M. le Lieutenant-Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de Lille ;
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord ;
- M. le Directeur Zonal des Compagnies Républicaines de Sécurité Nord ;
- M. le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E.A.L ;
- M. le Directeur d'Ilévia.